

Pleine Page

BILAN DE MI-MANDAT

ÉDITION SPÉCIALE



Mairie de Marly

03 27 23 99 00

→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

→ le samedi : 8h30 - 12h

→ mairie@marly.fr



Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

Depuis 2020 et suite aux élections municipales, la ville de Marly se transforme.

Vous m'avez fait confiance pour appliquer un programme très ambitieux mais absolument nécessaire pour faire de notre commune une ville plus attractive et plus sûre. Une ville dynamique, où il fait bon vivre et qui place les Marlysiennes et les Marlysiens au cœur de tous les projets.

Ce programme, nous nous sommes attelés à le mettre en application avec mon équipe municipale dès le premier jour du mandat, avec enthousiasme et détermination. Certes, le Covid et la guerre en Ukraine nous auront peut-être ralenti et ont eu des conséquences indéniables sur les délais et les coûts des projets mais jamais, le découragement ne nous a touchés !

Le plus difficile était de relancer une machine complètement grippée par des décennies de laisser-aller dans sa gestion financière, l'absence de projets à l'étude et l'absence de moyens pour financer ceux prévus dans notre programme. Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes de 2019 nous annonçait au bord du précipice et il fallait réagir vite et fort pour remettre Marly sur de bons rails.

Et pourtant, grâce à une équipe dévouée et pleinement investie, nous réalisons les engagements de campagne pour lesquels vous nous avez choisis ! En effet, tous les grands chantiers sont engagés ou même déjà achevés : déploiement de la vidéo-protection, rénovation complète de la zone d'activités des 10 muids, rééquilibrage financier de la ville, baisse des impôts chaque année, rénovation de l'avenue Henri Barbusse, création d'un vrai cœur de ville avec le réaménagement total de la place Gabriel Péri, rénovation des écoles et construction d'un nouveau groupe scolaire, rénovation urbaine de la Briquette...

Vous pourrez le découvrir au fil des pages, depuis 2020, Marly passe à la vitesse supérieure ! Soyez assurés que c'est avec la même énergie que nous mènerons l'action municipale pendant la deuxième partie du mandat !



6

POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ



P.9

18

POUR UNE VILLE PLEINE DE VIE



P.23

32

POUR UNE VILLE PLUS SÛRE
ET PLUS PROPRE

P.35

38

POUR UNE GESTION Saine ET EFFICACE



P.40

42

POUR UNE VILLE DYNAMIQUE
ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

P.44

46

POUR DES MARLYSIENS
AU CŒUR DE LEUR VILLE

P.46

52

POUR UNE VILLE OUVERTE



P.54

55

ET POUR DEMAIN !



P.56

Au fil des pages, vous pourrez retrouver ces 3 pictogrammes qui vous guideront sur l'avancée des projets pour Marly :





11 questions à...

Jean-Noël Verfaillie
Maire de Marly depuis 2020

Comment s'est passée votre prise de poste et quelles ont été les priorités à votre arrivée ?

Au début, il y avait une ambiance particulière car c'était la crise du COVID et la moitié du pays était paralysée. En mairie, c'était la même chose : des services étaient complètement à l'arrêt comme le service des fêtes et des cérémonies. C'est dans ce contexte que nous sommes arrivés, avec la volonté de faire plein de choses et de mettre en route le programme pour remplir toutes les obligations que nous avons vis-à-vis des Marlysiens. A la fois : leur sécurité et les conséquences de la pandémie sur le quotidien, et à la fois réfléchir à comment mettre en place, dans ce contexte particulier, le projet pour lequel nous venions d'être élus.

Vous attendiez-vous à devoir gérer autant de crises ?

Gérer des crises, oui car quand on est élu et particulièrement quand on est Maire, on s'attend à gérer des crises. Par contre une pandémie et une guerre sur le sol européen, je ne m'y attendais pas.

Quel bilan faites-vous des trois premières années de votre premier mandat ?

C'est un bilan intéressant, à la fois pour moi et pour l'équipe parce qu'au début ce n'était pas facile au regard du contexte. D'autant que la mairie de Marly était vraiment en difficulté d'un point de vue financier, d'un point de vue de son organisation. Elle n'était pas prête à être remise en route pour suivre tous les projets qui étaient dans mon programme. Ce fut assez long de relancer les équipes sur une dynamique de projets et de mener les études. Les projets de l'avenue Barbusse et de la place Gabriel Péri, nécessitaient de nombreuses études au préalable qui ne sont pas visibles du public. On doit creuser le sol, regarder où passent les tuyaux. Ce sont des « travaux préparatoires aux travaux ». Sur la question financière, nous avons beaucoup de projets et d'idées mais pas d'argent dans les caisses de la mairie pour les financer. Il a d'abord fallu faire des économies. Comme n'importe quel Marlysiens qui souhaiterait s'acheter une maison ou une voiture, il faut souvent commencer par faire des économies. On a demandé aux agents de la ville de travailler plus car ils ne

travaillaient pas les 35h légales. Il a également fallu faire des économies dans le train de vie de la mairie. Ces économies permettent aujourd'hui de financer les grands projets.

Avez-vous le sentiment de respecter le programme sur lequel vous avez été élu ?

Oui ! C'est une des satisfactions de ce début de mandat. Malgré le contexte extrêmement compliqué, nous avons réussi à tenir nos objectifs et à dérouler le programme en mettant en route les projets qui nous tenaient à cœur. Même si certains ont mis plus de temps, ont été décalés ou coûtent plus chers du fait de l'inflation et de la crise énergétique. Nous réussissons à faire ce que nous souhaitons.

Est-ce qu'aujourd'hui, vous referiez tout de la même manière ?

C'est difficile de répondre. Je dirais oui et non. Non, parce que dans la vie de tous les jours on fait toujours des erreurs et avec le recul, on peut se dire qu'on aurait pu faire comme ci ou comme ça. Être maire, ça s'apprend en pratiquant, on ne va pas à l'école des maires avant (*rires*). Quand on arrive, on a besoin de se faire sa propre expérience. On peut donc faire quelques petites erreurs. Mais sur la globalité, si je dézoome mon action sur les trois ans, je referais exactement les mêmes choix sur les choses importantes. Ça n'a pas toujours été facile car il a fallu prendre des décisions et des arbitrages difficiles mais les réalisations d'aujourd'hui ont été rendues possibles grâce à ces choix qui ont été faits. Je referais donc les mêmes !

Si vous deviez définir votre style, quel type de maire êtes-vous ?

C'est plus facile pour les autres de vous donner un style que de se définir soi-même. J'essaie de conserver le cap que je me suis fixé et que j'ai fixé dans mon programme pour lesquels les Marlysiens m'ont élu. J'essaie de prendre chaque décision en gardant un côté humain, je pèse chacune d'entre elles en pensant à l'intérêt des Marlysiens.



**Interview menée par Apoline, membre
du Conseil Municipal des Enfants**
(lire aussi page 49)

Comment s'articule cette vie de maire avec la vie privée ?

Ce n'est pas toujours évident mais c'est un choix que nous avons fait avec mon épouse. Simplement quand on est un « jeune » maire, on ne fait pas exactement la même chose que lorsqu'on est plus âgé. J'ai mes 4 enfants en plus à gérer quand je rentre le soir. Pour tout ce qui est représentation, je m'appuie davantage sur mon équipe municipale que d'autres élus qui pourraient avoir plus de temps. Je ne fais pas de « surprésentisme » aux événements. Je suis présent sur tous les projets importants pour la ville. Sur des représentations plus anecdotiques, je sais pouvoir compter sur mon équipe municipale pour me représenter ce qui me permet de passer aussi du temps avec ma famille.

Quel est le projet phare de cette première partie de votre mandat ?

La rénovation de la place de la mairie. C'était un projet qui était dans tous les programmes de tous les candidats depuis 40 ans. Je suis très fier car je suis celui qui aura mené ce projet ambitieux qui va complètement changer l'image de la ville.

Quel est le projet que vous souhaiteriez voir absolument aboutir d'ici 2026 ?

C'est une réponse compliquée car le projet que je souhaite voir aboutir avant la fin du mandat est celui du parc urbain mais je sais dès aujourd'hui qu'il ne sera pas complètement terminé en 2026. Cependant, je veux absolument le lancer car Marly comme la plupart des villes du valenciennois est très minérale. Nous n'avons pas beaucoup d'espaces verts où se promener, où faire du sport. Je voulais donc un très grand parc où les gens puissent pratiquer toutes ces activités. Nous avons un espace qui s'y prête merveilleusement bien. Il s'agit de l'espace qui longe la Rhônelle, de l'autre côté du Boulevard Fabien Thiémé. Aujourd'hui c'est un espace vierge et non entretenu. Je souhaite donc le valoriser pour qu'on puisse s'y promener et le traverser en déplacement doux. Dans le même temps, ce sera un pont entre différents quartiers de la ville. C'est vraiment un projet qui me tient à cœur.

Comment voyez-vous les trois prochaines années ?

Je les vois intenses, parce qu'il va y avoir le suivi de tous les projets qui sont en route et la préparation de tous les suivants. Je suis persuadé qu'on ne va pas s'ennuyer durant les trois prochaines années. Il y a encore beaucoup à faire dans la ville.

Après les travaux de la place Gabriel Péri, de la nouvelle école, on va tout de suite avoir à réfléchir sur un second nouveau groupe scolaire pour les Floralies, pour les Oiseaux. On va mener à bien la rénovation urbaine du quartier des Floralies. Le plus de routes possibles dans l'ensemble de la ville vont être rénovées. Beaucoup de projets restent encore à écrire pour les trois prochaines années.

Si vous deviez qualifier le bilan de mi-mandat en un mot, quel serait-il ?

Je dirais « motivant » ! Avec ce qui a été fait pendant trois ans et ce qui nous reste à mettre en place pour les trois prochaines années, en effet je reste très motivé.



**Retrouvez l'interview en vidéo
en scannant ce QR CODE !**



RÉNOVER L'ENTRÉE DE VILLE.

Carrefour de Romainville

LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE HENRI BARBUSSE A COMMENCÉ EN MAI 2023.

- 650 mètres de long.
- 25 000 m² de réhabilitation.
- Réhabilitation des placettes des Tamaris et de l'Espace Jules Henri Lengrand pour permettre le stationnement.
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle.
- Plantation d'arbres.
- Emploi de matériaux de qualité : bordures granit, pavés béton, enrobé de couleur.
- Mise en place de plateaux afin de ralentir la vitesse des automobilistes.
- Mise en place de la vidéoprotection.
- Des trottoirs sécurisés pour les piétons.

Coût :

4 020 000 €

Le saviez-vous ?

La ville a racheté plusieurs maisons ruelle Dufour afin d'y aménager un parking de 41 places.

Et demain !



Lire aussi page 57 : "Et demain : sécuriser l'entrée de ville Paul-Vaillant Couturier".



"Notre ville fait partie d'une agglomération fortement urbanisée, où les frontières communales étaient parfois difficiles à identifier, l'état de vétusté des voiries marquaient, coté valenciennes, une réelle rupture temporelle : les automobilistes ont parfois du mal à distinguer les frontières communales. De plus, cette vétusté avancée des voiries n'était pas à l'avantage de la ville. Il était plus que temps de faire rentrer notre ville dans le 21^e siècle et de valoriser ses nombreux atouts. C'est pourquoi la quasi-totalité des entrées de ville auront été refaites et retravaillées dès ce premier mandat : le carrefour de Romainville et l'avenue Henri Barbusse, la rue Paul-Vaillant Couturier avec la future école, la route de Préseau / rue Jean Jaurès en partenariat avec le Département, ou encore la rue du 19 Mars 1962."

Céline Plateel-Thuin, 1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme – logement – lutte contre l'insalubrité – grands travaux – accessibilité – transports – rénovation urbaine





CRÉER UN VRAI CŒUR DE VILLE.

Un cœur de ville attractif avec une place allant du minéral au végétal pour l'épanouissement de tous.

LA CRÉATION D'UN VRAI CŒUR DE VILLE POUR MARLY EST UN PROJET QUI PREND VIE DEPUIS JUIN.

- Des matériaux de qualité sont utilisés : pierres bleues, pavés béton, pavés joints engazonnés, bordures granit...
- La rue Oscar Carpentier est élargie pour laisser place à un vrai trottoir et un stationnement ombragé.



- La place Gabriel Péri est divisée en trois parties : une zone minérale, côté avenue pour accueillir des manifestations, un espace amphithéâtre, et un espace végétalisé dédié à l'aire de jeux et au parc.
- L'ensemble des espaces sera accessible PMR (Personne à Mobilité Réduite).
- Des bornes de recharge électrique seront installées.
- La vidéoprotection y sera déployée.

Désormais les eaux de pluie sont récupérées grâce à des bassins de stockage enterrés pour l'arrosage et l'alimentation du fil d'eau qui nous rappelle combien la Rhône est importante pour notre ville.



Pour tout savoir de ce parcours de l'eau innovant, retrouvez la vidéo en scannant ce QR Code

- L'éclairage LED permet de créer des ambiances différentes en fonction des espaces.
- L'école Jules-Henri Lengrand bénéficie désormais d'un vrai parvis pour la sécurité des enfants et des parents.
- Une Résidence Services Seniors sera construite (lire aussi page 16). avec en rez-de-chaussée des commerces de proximité.



Coût :

5 200 000 €

"L'engagement qui était le nôtre était de transformer une place minérale qui servait de parking géant en mauvais état en une place plus agréable, plus conviviale où l'on a envie de s'arrêter et de vivre. Cette nouvelle place se verra plus végétalisée, écologique avec la récupération des eaux de pluie, plus sécuritaire pour les enfants qui se rendent à l'école et mettra en valeur notre patrimoine qu'est l'hôtel de ville. Une plaine festive et un amphithéâtre naturel permettront à des animations culturelles de s'y dérouler et aux enfants de s'y épanouir en jouant. Les travaux avancent bien et nous avons hâte de pouvoir inaugurer cette nouvelle place Gabriel Péri et d'y mener de nombreux événements pour que les Marlysiens prennent pleinement possession de ce cœur de ville, LEUR cœur de ville !"

Jean-Noël Verfaille, Maire de Marly



RENOUVELER LE QUARTIER DE LA BRIQUETTE.

Des logements vétustes qui ne permettaient plus aux locataires de vivre dans des conditions décentes.

DEMAIN, UN QUARTIER PLUS DURABLE, APAISÉ ET CONVIVIAL.

Le projet d'aménagement vise à :

- Améliorer le cadre de vie avec des espaces publics de qualité et des espaces végétalisés favorisant la biodiversité.
- Maîtriser la place de l'automobile, encourager les mobilités alternatives, faciliter les modes de circulation au cœur du quartier et vers les quartiers voisins (piétons, vélos...).
- Repenser les échanges en créant des espaces conviviaux et faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Toutes les voiries vont être refaites



"Le renouvellement urbain d'un quartier prioritaire de la ville n'est pas un chantier comme les autres. Il est d'autant plus difficile quand il n'a pas été partagé en amont avec les habitants. A notre arrivée en 2020, nous avons décidé de revoir la convention afin de respecter les critères fixés par l'Etat. Cela renforce la mixité sociale sur le quartier en favorisant l'accès à la propriété, en développant l'activité économique sur place à travers l'implantation d'acteurs privés et en mettant l'accent sur l'éducation avec la construction du CFA et de la nouvelle école. Nous souhaitons offrir des opportunités d'avenir aux habitants qui restent au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi avec le contexte Covid du début de mandat, et sur l'impulsion du Maire de Marly, nous avons mis en place une nouvelle manière de travailler collectivement et efficacement avec le soutien de Partenord autour de l'ANRU. Cela a abouti à l'inauguration de la Maison du Projet, qui répond à toutes les questions autour du renouvellement urbain de La Briquette, au service de ses habitants."

Priscilla Dziembowski, conseillère municipale déléguée à la politique de la ville, aux mesures d'accompagnement ANRU

4 GRANDS AXES POUR UN AMÉNAGEMENT GLOBAL :

Étalé sur une période de 10 ans, l'investissement de 120 M€ porte sur :

- Le logement avec la réhabilitation et la résidentialisation de **234 logements** et la construction de **150 logements en accession à la propriété**.
- Les équipements publics avec la construction du nouveau CFA (Centre de Formation des Apprentis) et du groupe scolaire.

Le saviez-vous ?

BTP CFA réalise son nouveau CFA à l'angle de la rue des Vosges et de l'Avenue des Flandres, au cœur du quartier. Cet établissement pourra accueillir jusqu'à 900 apprentis formés aux métiers du bâtiment, et ce, dès la rentrée de septembre 2024. Investissement : 22M€

Avenue Paul Vaillant Couturier, la ville de Marly réalise le nouveau groupe scolaire qui regroupera les actuelles écoles Nelson Mandela et Louise Michel. Lire page 55 pour toutes les infos !



- Le développement économique avec l'implantation de restaurants, services, bureaux...
- L'aménagement des espaces publics.

Et demain !



Lire aussi page 57 : l'étude urbaine du quartier des Floralies.



Coût :

120 000 000 €

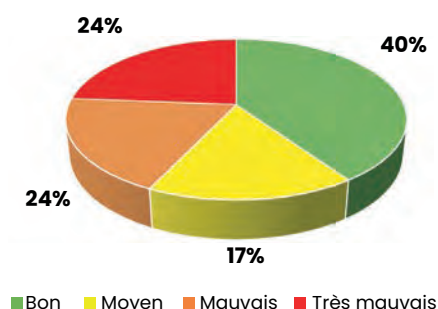
pour le renouvellement urbain



RÉNOVER LES ROUTES ET LES TROTTOIRS.

Après 5 mois d'analyse approfondie par un bureau d'étude spécialisé dans la gestion de l'espace public, les voiries de Marly ont pu être classées en 4 catégories : bon état, état moyen, mauvais état et très mauvais état.

L'objectif est de couvrir l'ensemble des quartiers d'ici 2026 et de refaire l'ensemble des voiries qualifiées comme étant « en très mauvais état ». Dès 2023, les voiries structurantes de chaque quartier de la ville seront traitées en priorité. Au-delà de la réfection de la voirie, des aménagements sécuritaires et paysagers pourront voir le jour en fonction des voiries.



Le coût de remise en état :

- Pour les chaussées en plus mauvais état et où est préconisé de remplacer le tapis voir de refaire la structure de la voirie : **3 000 000 euros pour la chaussée**
- Réparations ponctuelles (entretien) + travaux lourds (surface et / ou structure) : **4 200 000 euros**

Le saviez-vous ?

La remise en état de l'enrobé et de certaines bordures du carrefour avenue H.Barbusse et rue de la Paix auront commencé début novembre. Coût : 20 000 €

44 kms de voiries communales
&
88 kms de trottoirs étudiés

600 000 €
consacrés au budget dès 2023

En plus de l'avenue Henri Barbusse et de la rue Oscar Carpentier :

- La rue Salengro sera refaite dès cette année.
- Voiries et espaces publics de la Briquette refaits pour 11 M€
- La rue du 19 Mars 1962 sera refaite également (1,2M€)

→ La rue Schweitzer a été refaite en août 2023

→ Toutes les voiries de la Zone des 10 Muids (4M€) sont également refaites.

→ La rue Jean Jaurès sera parmi les premières à être refaites !

Financement : Département



"La majorité des voiries de la commune sont dans un état inacceptable. C'est la raison pour laquelle après les résultats de l'audit, nous avons proposé dès 2023 d'allouer chaque année un budget important aux voiries afin de remettre à niveau notre ville. Au-delà de la réfection de la route et des trottoirs, nous en profitons pour faire des aménagements sécuritaires afin de casser la vitesse dans certaines rues. Quand cela est possible, nous sécuriserons les bandes cyclables pour favoriser les modes de déplacement doux.

Dans un premier temps, nous commencerons par les voiries pénétrantes dans les différents quartiers comme la rue Gaston Monmousseau pour le quartier des oiseaux, l'avenue Paul Gauguin pour le quartier des peintres, la rue des Jacinthes pour les Floralies mais aussi les voiries structurantes : l'avenue Barbusse évidemment qui est déjà en travaux mais aussi la rue Roger Salengro, la rue du 19 mars ou encore la rue Jean Jaurès avec le concours du Département.

Si nous sommes conscients que les travaux peuvent générer une gêne ponctuelle pour les usagers et riverains, il est urgent d'offrir aux Marlysiens des voiries et des trottoirs dignes de ce nom !"

Céline Plateel-Thuin, 1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme – logement – lutte contre l'insalubrité – grands travaux – accessibilité – transports – rénovation urbaine



AMÉNAGER LE CIMETIÈRE

- Enherbement d'allées du cimetière avec des graminées, une méthode alternative qui évite le désherbage tout en reverdissant l'espace. Ces allées pourront, par la suite, être tondues.
- Installation de potelets autour du jardin du souvenir afin de bien délimiter l'espace et éviter le piétinement de ce lieu de recueillement.
- Installation d'un nouveau portail automatisé qui permet d'élargir les créneaux d'ouverture, notamment l'été. En effet, de nombreux habitants souhaitent pouvoir accéder au cimetière plus tard le soir afin de se recueillir ou d'entretenir les fleurs et tombes aux heures les moins chaudes.
- Agrandissement du Columbarium pour répondre à la demande des Marlysiens.
- Recensement des concessions en cours afin de définir celles abandonnées.
- Création de nouvelles allées.
- Filets remontés au niveau du practice du golf pour éviter les balles perdues et les dégradations.
- Déploiement de la vidéoprotection pour lutter contre les vols.



"Le cimetière est un sujet sensible puisqu'il renvoie à l'intime et pour beaucoup, cela reflète la manière dont nous traitons les défunts. Les actes de vandalisme commis dans notre cimetière sont intolérables et nous aurons dorénavant de la vidéo-protection qui filme les entrées et sorties. Surtout que nous avons répondu à la demande des visiteurs et élargi les horaires de visite. Nous comptons sur l'ensemble des visiteurs pour maintenir ce lieu de mémoire le plus propre et paisible possible."

Joël Boute, conseiller municipal délégué au protocole et aux affaires militaires et patriotiques



PRENDRE SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT.

Le moulin, au coeur du Parc Jacques Brel

Chaque année, nous plantons des arbres pour les petits Marlysiens.

Le projet « une naissance, un arbre » inauguré en 2021, a pour objectif de planter un arbre pour chaque naissance d'un enfant Marlyisien. Cette action favorise la biodiversité, renforce la place de l'arbre dans notre ville et accélère la transition écologique.



Depuis 2021,
1600 arbres
ont ainsi été
plantés en
microforêt.

Ensemble, veillons sur la faune et la flore de notre Ville.

Dans le Parc des Bûcherons, un panneau informe les visiteurs de la présence de deux arbres chandelles qui pourraient être vus comme de simples troncs. Il s'agit en réalité de véritables niches écologiques, pour les oiseaux et les insectes. Les deux peupliers, attaqués par des champignons xylophages, avaient dû être élagués par mesure de sécurité.

Des espèces protégées découvertes à Marly

Une espèce d'orchidée pyramidale, rare et protégée, a été découverte à Marly, ainsi que la scirpe des bois



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La deuxième fleur maintenue au concours des villes et villages fleuris en août 2022.

Le lézard des murailles vit à proximité du boulevard Fabien Thiémé.

Pour préserver son habitat, la ville de Marly a conservé un espace avec un muret de pierres.

Un poteau vert est installé au Stade Denayer.

Il fournit de l'eau brute. C'est à dire, une eau non potable, non traitée qui permet l'arrosage des terrains engazonnés.

Gîtes à insectes, nichoirs et abris.

En 2022, sentier des Albatros : 4 gîtes à insectes installés, 2 abris à écureuils, 4 nichoirs à mésanges, 2 gîtes à chauves-souris. L'hôtel à insectes du Parc Oscar Carpentier a été repositionné Route de Préseau en raison des travaux.

15

nids de frelons asiatiques détruits pour préserver nos abeilles !



Ensemble, préservons les abeilles essentielles à la pollinisation. La gestion différenciée leur permet de s'épanouir et prospérer.



Le saviez-vous ?

Les arbres de la place G. Péri et du parc O. Carpentier qui pouvaient être déplacés ont été replantés en ville, parmi eux : 1 hêtre pleureur, 1 bouleau blanc, 1 ginkgo biloba.

"Chacun constate les changements climatiques. Il convient donc d'accélérer la transition écologique et énergétique. Cela implique de bousculer certaines habitudes. A l'occasion des tontes, par exemple, on laisse des zones en gestion différenciée pour préserver la faune et la flore. On favorise les espèces végétales locales et peu consommatrices d'eau. Cela permet de mieux préserver la ressource en eau et de faire des économies bonnes pour la planète et les finances !"

Thomas JORIEUX, adjoint en charge du cadre de vie (propreté urbaine) – embellissement de la ville – environnement

La ville de Marly applique la gestion différenciée des espaces verts.

La vocation, la fréquentation et la situation de chaque espace sont prises en compte.

Les objectifs :

- > Préserver la biodiversité
- > Respecter les cycles de la nature
- > Conserver des zones refuges pour la faune
- > Réduire la consommation d'eau
- > Garantir des espaces d'apparence naturelle en ville





SOUTENIR L'OFFRE DE LOGEMENTS.

Projet immobilier d'une résidence Services Seniors avec des commerces en rez-de-chaussée, place Gabriel Péri.

Plusieurs projets privés ont choisi Marly pour sortir de terre et proposer de nouvelles offres de logements.

- Le projet Pichet, sur la place Gabriel Péri proposera une Résidence Services Seniors, des logements en accession à la propriété et des commerces en rez-de-chaussée.
- Rue Jean Jaurès seront proposés des appartements de 2 ou 3 pièces permettant l'autonomie des personnes en situation de handicap : circulation fluide, détection de chute, portes et volets motorisés, conciergerie...
- L'ancienne friche LIDL, véritable verrue du quartier, est en pleine transformation avec la construction de 17 maisons en accession, par le bailleur social Clésence.



"En étroite collaboration avec les personnes en charge du logement du CCAS, je rencontre toutes les familles à la recherche d'un logement afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes, voire parfois pouvoir les orienter vers l'accession à la propriété.

Grâce à la volonté de notre Maire, nous bénéficions aujourd'hui du SNE, cet outil numérique nous permet de vérifier leurs demandes de logement, de les compléter si nécessaire avant de les présenter aux différents bailleurs de la Ville.

Lors de mes rendez-vous, j'insiste sur le fait que la Ville propose ses candidats mais ne décide pas des attributions de Logement.

Cependant, afin de veiller à ne pas fragiliser des quartiers qui connaissent déjà certaines difficultés, nous travaillons en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux pour y installer une mixité sociale.

Notre partenariat avec les bailleurs va au-delà de la simple demande de logement, nous intervenons auprès des locataires ayant des incidents de paiements de loyers pour les conseiller, les orienter afin d'éviter le déclenchement de toutes procédures.

Aujourd'hui, La Ville reçoit beaucoup plus de demandes de logements que d'offres à proposer.

Elle ne peut construire elle-même !

C'est pourquoi, nous renforçons l'attractivité de la Ville pour inciter les promoteurs privés à venir s'installer sur Marly comme ce sera le cas demain sur la nouvelle place ou encore au niveau de la friche de l'ancien LIDL."

Jeanne-Marie Binot, conseillère municipale déléguée à la politique logement et lutte contre l'insalubrité

Coût pour la ville :

Phase 1 : rue Roger Salengro 1 102 434€

Phase 2 : rues Zola et Costa 527 134€

Phase 3 : chemin Vert 203 601€



COMBLER DES CARRIÈRES SOUTERRAINES.

Depuis 2008, de nombreux incidents se sont produits et en 2010, un cabinet d'expertise missionné par le Préfet a demandé d'intervenir dans les plus brefs délais, question de sécurité publique.

En 2013, un nouveau rapport suite à une visite d'inspection à la demande de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord relève que les carrières sont très dégradées et que l'évolution de ces dégradations est 100 fois plus rapide que la normale.

Au total, il aura fallu attendre 10 ans pour qu'un marché de maîtrise d'œuvre soit lancé par la Ville pour les travaux de comblement des carrières.

En 2020, la nouvelle Municipalité se rend compte que la demande de subvention n'a pas été faite auprès de l'Etat dans les bons délais, privant ainsi la commune d'une somme d'argent importante.

Après une phase de négociation avec l'Etat, un accord est conclu pour que les phases suivantes du comblement puissent faire l'objet d'un accompagnement plus important.

Depuis 2022, le comblement des carrières souterraines est terminé.



"La mauvaise gestion de ce dossier par l'équipe précédente a fait perdre beaucoup d'argent à la ville puisque la demande de subvention auprès de l'Etat s'était faite après le commencement de la phase 1, ce qui a rendu caduque la demande. C'est pourtant une règle d'or bien connue. Pour atténuer cette perte, nous avons pu négocier avec l'Etat la possibilité d'obtenir des crédits plus importants que prévus sur les phases suivantes.

Le dossier est maintenant soldé puisque toutes les carrières sous le domaine public ont été comblées (et les propriétaires concernés, accompagnés) et nous espérons maintenant, pouvoir modifier le niveau de risque attaché à ce quartier dans le plan de prévention des risques et mouvements de terrain pour le bien de ses riverains."

Céline Plateel-Thuin, 1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme – logement – lutte contre l'insalubrité – grands travaux – accessibilité – transports – rénovation urbaine



OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS À NOS ENFANTS DANS NOS ÉCOLES.

9 tonnes d'amiante (toiture et enduits)

Démolition de l'ancienne cantine de l'école Marie Curie

Démolition de l'ancien bâtiment de l'école Marie Curie

L'ancien restaurant scolaire de l'école Marie Curie aux Florallies tombait en ruine depuis des années et n'avait jamais été démoli. Il représentait un vrai danger pour les enfants, en plus d'être un point noir dans le paysage. En septembre 2021, après l'évacuation de 9 tonnes d'amiante (toiture et enduits), **le chantier a laissé place nette** pour qu'aujourd'hui les enfants puissent profiter pleinement de l'aire de jeux installée. (lire page 24). De plus, la classe ULIS a été repeinte.

Deux classes en plus pour l'école Nelson Mandela

Dans le cadre du projet de rénovation de La Briquette, l'école Nelson Mandela fermera ses portes au profit d'un nouveau groupe scolaire. (lire page 55).

En attendant que les enfants puissent y faire leur rentrée, deux options étaient possibles pour faire face au manque de place : attendre et laisser la classe se faire dans des préfabriqués où il faisait chaud l'été et froid l'hiver ou engager des travaux.

Le choix a été rapidement trouvé : des travaux ont été réalisés dès septembre 2021 pour aménager l'ancien logement de fonction de l'école en deux nouvelles classes spacieuses. Dans une démarche de partenariat pour favoriser la mise en pratique sur le terrain, une convention a été signée avec le Lycée professionnel François Mansart de Marly. Grâce à ce chantier pédagogique, des élèves du lycée ont participé à la rénovation complète, mettant concrètement en application leurs connaissances et leur savoir-faire.



Une zone de rencontre sécurisée pour l'école Hurez Saint-Nicolas.

Dès la rentrée 2020, la sécurisation des abords de l'école fut une priorité. La zone de rencontre règle les priorités pour un usage apaisé de la voie publique : les piétons sont prioritaires et peuvent circuler librement sur la chaussée, les cyclistes gagnent en liberté et peuvent circuler dans les deux sens, les automobilistes lèvent le pied avec une vitesse limitée à 20 km/h.

A l'intérieur de l'école, le préau et les classes ont pu être repeints et des fenêtres changées.

Des zones non-fumeur aux abords des écoles.

En août 2020, un marquage au sol a été réalisé devant toutes les écoles, une question de santé pour nos enfants.



La rénovation de l'école Jules-Henri Lengrand.

La fermeture de l'école maternelle Jean Rostand à la demande de l'académie par manque d'effectifs et les travaux de la Place Gabriel Péri ont été l'opportunité de travaux importants pour l'école Jules-Henri Lengrand. Comme toutes nos écoles, elle avait besoin d'un bon rafraîchissement, voire de rénovations. Ainsi, à l'été 2023, de nombreux travaux ont été menés. Dorénavant, la partie maternelle et la partie primaire disposent chacune d'un bâtiment et d'un espace de récréation distincts. L'intérieur du groupe scolaire a été repeint, les sols changés, le mobilier trop ancien, renouvelé. Mais surtout, l'ensemble de l'éclairage est passé en LED et 152 fenêtres ont été remplacées pour isoler thermiquement les bâtiments. Le préau a été agrandi et a subi une rénovation.

Et demain !



Rendez-vous page 55 pour découvrir les deux projets de groupes scolaires !

152 fenêtres
remplacées

"Un bâtiment désaffecté à Marie Curie, un bâtiment en arrêté de péril à Hurez-St-Nicolas, des classes dans des préfabriqués à Nelson Mandela, des cours de récréation souvent très tristes, des bâtiments qui sont de véritables passoires énergétiques... L'ensemble des écoles de la ville était malheureusement dans un état déplorable. Un constat d'autant plus alarmant que les écoles sont la compétence première de la commune. Et au-delà de ça : c'est dans nos écoles que se forme notre jeunesse, que chaque année des milliers d'enfants préparent leur avenir à Marly !

Si les années de retard ne peuvent pas être rattrapées d'un coup de baguette magique, l'ensemble des écoles de la ville ont subi de profondes transformations sur le volet bâtementaire comme sur leur fonctionnement. Dorénavant sur les projets nous demandons aux écoles Marlysiennes de travailler ensemble afin de pouvoir envisager des projets à plus grande échelle. C'est par exemple le cas autour du projet ERAMUS où nous souhaitons faire bénéficier les écoliers de Marly d'une mobilité européenne."

Assia Lazreg, adjointe en charge de la politique éducative – de la famille – jeunesse – petite enfance – animation du Conseil municipal des jeunes – relation avec les centres sociaux



FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE NOS ENFANTS.



Remise des récompenses de fin d'année

Des tablettes pour les écoles de la commune !

Le développement numérique fait partie des programmes de l'Education Nationale. Dotées de tablettes, les écoles utilisent les nouveaux outils informatiques tout en alertant sur le danger des écrans.



Un Projet Educatif Territorial (PEDT) bien défini.

Le PEDT est élaboré à l'initiative de la commune et garantit la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Né en 2013, il n'existait pas encore à Marly, il a été mis en place à l'initiative de Monsieur le Maire.

4 axes du PEDT ont pu être définis :

- la culture
- le développement durable
- l'inclusion des enfants en situation de handicap
- l'ouverture sur l'Europe

Le PEDT est complété par la charte qualité Plan Mercredi qui cadre l'accueil périscolaire à la journée. Il permet donc d'offrir un accueil qui se différencie de la simple garderie mais aussi une ouverture vers les autres et les enjeux de demain.

Marquer la fin de cycle avec un cadeau pédagogique.

Pour les élèves de grande section maternelle des écoles de Marly qui entrent à l'école élémentaire : un lot de livres de la série « Le Loup » pour encourager le goût de la lecture.

Pour les élèves de CM2 : une calculatrice pour les accompagner dans la suite de leur parcours et leur entrée au collège.





OFFRIR DES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DE QUALITÉ.

POUR UNE VILLE PLEINE DE VIE



Grâce à l'adoption du PEDT (voir page ci-contre), ces temps avant l'école, le midi à la cantine, après l'école ou pendant les vacances, prennent du sens et bénéficient d'une véritable continuité. Pour faciliter la vie des parents, les temps extrascolaires comme les centres aérés ont été regroupés au sein de l'école Marie Curie qui dispose d'un cadre

verdoyant et les horaires calés pour répondre aux besoins des parents qui travaillent. Et tout au long de l'année, nos éducateurs sportifs et nos professeurs de musique (depuis la rentrée de septembre) interviennent dans nos écoles.



"Le temps éducatif ne se résume pas au temps passé à l'école. Nous avons travaillé collectivement avec l'Éducation Nationale pour que les axes travaillés avant, pendant et après l'école soient identiques entre tous les intervenants et qu'ils soient en phase avec les enjeux d'aujourd'hui comme l'environnement. Nous avons fait entrer les écoles de Marly dans le 21^e siècle en débarrassant les vieilles classes informatiques inutilisées au profit de tablettes. Pas pour que les enfants apprennent à surfer sur Youtube ou qu'ils soient scotchés face à un écran mais au contraire pour qu'ils apprennent à utiliser ces nouvelles technologies comme des outils pédagogiques et qu'ils en connaissent les dangers. Offrir des cadeaux utiles à la scolarité, c'est la philosophie que nous poursuivons !"

Estelle Boute, conseillère municipale déléguée à la continuité éducative et aux affaires scolaires



OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS À NOS ENFANTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

LA PERDRIOLE : UNE GRANDE CRÈCHE COLLECTIVE TOUJOURS PLUS EN PHASE AVEC LES BESOINS DES ENFANTS

Proposée par la Municipalité et soutenue par la Caf, la fusion du jardin d'enfants et du multi-accueil La Perdriole permet, depuis la rentrée de janvier 2023, d'accueillir 5 enfants supplémentaires. **La capacité d'accueil est désormais de 45 places avec 7 places toujours réservées aux enfants porteurs d'un handicap.**

Des travaux d'aménagement intérieur et extérieur ont été réalisés pour améliorer le confort et le quotidien des petits et du personnel encadrant. **Le montant de ces travaux, financés par la Caf et la ville, s'élève à 215 000 € et comprennent :**

- Le cloisonnement des dortoirs bébés sur toute la hauteur.
- L'installation de l'éclairage LED pour un plus grand confort visuel et des économies d'énergie.
- La pose de filtres anti-chaueur sur les vitres pour faire face aux périodes caniculaires.
- L'habillage des vitrages avec vue sur l'extérieur grâce à des filtres occultants pour préserver l'intimité des enfants.
- L'aménagement d'une salle d'allaitement pour permettre des moments maman-enfant calmes et privilégiés.
- La mise en place d'un système de visiophonie, adapté aux PMR, à l'accueil pour un meilleur contrôle de l'accès aux locaux.

- L'installation d'une clôture avec des brise-vues autour du jardin réaménagé.
- Le remplacement du revêtement de l'aire de jeux pour un meilleur amorti.

Le Relais Petite Enfance, au service des familles et des assistantes maternelles.

Pour les parents : informer sur les différents modes de garde existants, faciliter la recherche d'un accueil, apporter des informations, favoriser et organiser des "temps festifs".

Pour les assistantes maternelles : mettre à disposition des informations, guider dans les démarches d'obtention de l'agrément...



Inauguration de la Perdriole nouvelle formule, le 14 janvier 2023



5 places
supplémentaires



"Pour un parent, faire garder ses enfants est toujours un choix compliqué, surtout quand ils sont petits ! Certains préfèrent un mode d'accueil individuel, et nous pouvons compter à Marly de nombreuses assistantes maternelles engagées. Nous les soutenons à travers le Relais Assistantes Maternelles. Pour les parents préférant un mode d'accueil collectif, il était urgent de moderniser et rendre plus fonctionnelle la grande crèche collective de La Perdriole tout en veillant à continuer d'accueillir les enfants porteurs de handicap. Les travaux menés répondent à la demande de places supplémentaires pour offrir davantage de solutions de garde aux familles."

Hélène Martin, conseillère municipale déléguée à la petite enfance



INSTALLER UNE AIRE DE JEUX DANS CHAQUE QUARTIER.

Inauguration de l'aire de jeux quartier des Floralties

Place Gabriel Péri, une aire de jeux installée dès le début du mandat !

Cet espace ludique prend place entre la place Gabriel Péri et le parc Oscar Carpentier. Très proche de l'école Jules-Henri Lengrand, l'aire de jeux sera réimplantée dès la fin des travaux, à deux pas de son emplacement d'origine, et accueillera de nouveau les petits loups de 3 à 14 ans, dans un périmètre sécurisé par la vidéo-protection.



Revivez la construction de cette aire de jeux en vidéo en scannant ce QR Code !

Aux Floralties, un emplacement idéal entre l'école Marie Curie et le Centre Social.

Inaugurée à la rentrée scolaire 2022, l'aire de jeux des Floralties accueille les jeunes de 4 à 12 ans, sur le thème du bateau pirate (une thématique choisie par sondage). **Pour choisir l'emplacement, l'avis des habitants a été sollicité.** Si un premier lieu avait été défini, le choix a été revu à l'unanimité suite à la déconstruction de l'ancien bâtiment de l'école Marie Curie (lire page 18).

Une opportunité saisie pour ériger le bateau pirate à proximité des résidences, du Centre Social des Floralties et à la sortie de l'école !

Le saviez-vous ?

Pour que les jeux restent des jeux et pour le respect du voisinage, il convient de respecter les règles de sécurité comme le respect des horaires ou la nécessaire surveillance des parents ou d'un accompagnant.

Et bientôt : deux nouveaux espaces ludiques pour nos enfants !

D'autres aires de jeux sont au programme pour continuer d'offrir des lieux d'amusement en plein air aux plus jeunes :

- Dans le quartier de La Rhônelle dans le cadre du futur aménagement du Parc Urbain (lire page 56).
- Dans le quartier de La Briquette, en phase avec le renouvellement urbain et la construction du nouveau groupe scolaire (lire pages 10 et 55).



"Je le constate en tant que maman, les enfants sont nombreux à venir s'amuser après l'école dans nos aires de jeux. Pour eux, l'aire de jeux des Floralties est un vrai bateau pirate et permet toutes les aventures, ils se dépensent et boostent leur imaginaire ! Les rares jeux qui existaient aux Floralties étaient désuets. Aujourd'hui ce sont de vrais parcs aménagés qui accueillent les aires de jeux et à terme, ce sont tous les quartiers qui en seront dotés. Bien sûr, les habitants continueront à être consultés sur la thématique. Il faut cependant responsabiliser les parents et les enfants autour de leur utilisation. Les dégradations volontaires ne sont pas acceptables et privent tous les enfants du quartier d'un amusement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elles sont toutes vidéo-surveillées. Mais la première vigilance doit rester celle des parents."

Estelle Boute, conseillère municipale déléguée à la continuité éducative et aux affaires scolaires



DÉVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE AVEC UNE MÉDIATHÈQUE.

La ludothèque était auparavant installée à l'étage de l'école Jules-Henri Lengrand. Elle a déménagé en février 2023 à la Maison des Associations, cet espace est en effet plus vaste, plus adapté à l'accueil des familles et plus accessible grâce à des horaires plus larges et des animations plus nombreuses.

Aujourd'hui, l'espace porte le nom de ludothèque car l'offre est principalement axée sur les jeux et les livres pour les plus jeunes. **L'idée est de construire très bientôt, pour et avec les Marlysiens, un espace médiathèque qui conservera le côté ludique actuel mais laissera plus de place encore aux livres.** Pour cela, de nouveaux espaces vont être aménagés pour inviter aux plaisirs de la lecture, les rayons vont s'étoffer et un grand sondage (lire page 51) sera réalisé pour cerner au mieux les attentes des usagers...

Découvrir l'univers du livre dès le plus jeune âge !

L'atelier *Les Bébés lecteurs* s'adresse aux petits de 0 à 3 ans et avec L'heure du Conte ce sont les enfants de 3 à 6 ans qui plongent dans l'univers enchanté des livres. Toutes ces activités sont gratuites.

Partager son amour des livres et des jeux.

Des trocs de livres et de jeux sont régulièrement organisés. Restez connectés avec notre application mobile (lire page 50) pour participer à la prochaine édition de ce moment convivial.

Aller toujours plus loin avec des expositions.

Toute l'année, vous pouvez découvrir des expositions sur différents thèmes : Les 50 ans du jumelage avec Olecko, le cacao, les oiseaux...



Des prêts multipliés par **1,85** depuis le déménagement !

909 jeux de société
53 jeux en bois

180 puzzles
441 jeux et jouets

2492 livres pour les enfants et les ados.



"Nous avons constaté que beaucoup de Marlysiens jusqu'alors éloignés de ce service se sont rapprochés de la ludothèque quand elle a déménagé à la Maison des Associations et s'y rendent régulièrement. C'est bien la preuve qu'une demande existait. En attendant un espace culturel qui pourra accueillir des spectacles, il s'agit là d'un véritable lieu de culture où on peut se retrouver autour du jeu et du livre. Et grâce aux associations présentes à la Maison des Associations dont l'activité tourne aussi autour du livre, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

La transformation en Médiathèque d'ici début 2024, qui faisait cruellement défaut pour une commune de notre taille, viendra compléter l'offre pour les Marlysiens qui seront, je l'espère, de plus en plus nombreux à pousser les portes de cet espace !"

Laurence Morel, adjointe en charge de la culture – fêtes – événementiel

Aujourd'hui

1 seul directeur pour
les deux Centres
Sociaux de Marly

REDÉFINIR LES RÔLES DES CENTRES SOCIAUX.

Assemblée générale des Centres sociaux du 05 mai 2023

Une volonté : répondre davantage aux besoins des habitants !

Aussi, Monsieur le Maire a demandé aux Centres Sociaux de Marly, dès 2021, de :

- Rayonner sur toute la ville et pas uniquement sur les quartiers où ils sont implantés (quartiers des Floralties et de La Briquette).
- Mener des actions "hors les murs", dans tous les quartiers de Marly, et non pas uniquement au sein des Centres Sociaux.
- Rencontrer tous les habitants, en allant vers eux. Quel que soit leur âge, les habitants doivent se voir proposer des réponses à leurs besoins tout au long de leur vie.
- Renouer le dialogue avec les jeunes, qu'ils soient adolescents ou jeunes adultes afin de mener des actions qui leur soient spécifiquement dédiées.
- Renforcer la complémentarité entre les actions de la ville de Marly et celles menées par les centres sociaux en menant des actions communes à l'image de ce qui a pu se faire avec le lancement de l'heure civique (voir page 48).

Subventions à l'Association
des Centres Sociaux et
Socioculturels de la Région
de Valenciennes depuis 2021 :

Plus de

668 000 €



"L'association des Centres Sociaux de Valenciennes a compris l'ultimatum lancé au moment du renouvellement de leur convention en 2021. Le constat pour notre part était simple, au regard du montant important de la subvention alors que le contexte financier était compliqué : soit ils se réinventaient et démontraient l'utilité de leurs actions pour les Marlysiens, soit la commune ne verserait plus la subvention. Les Centres Sociaux ont entendu nos arguments. Ils ont proposé un nouveau projet en se renouvelant et en redéfinissant leurs actions. Aujourd'hui, je me félicite de la collaboration avec la nouvelle équipe.

Je reste cependant vigilant à ce qu'ils puissent mener l'action à l'échelle de la ville. De plus, nous l'avons vu lors des émeutes de fin juin, début juillet 2023, il faut absolument cibler les jeunes ados, responsabiliser les parents et les accompagner si nécessaire."

Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly

RÉNOVER LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES.



Le constat : nos équipements sportifs sont aujourd'hui dans un état catastrophique, ce qui a de lourdes conséquences sur le budget de la ville et sur le quotidien des usagers des salles qui sont de véritables passoires thermiques.

Une commission de sécurité est intervenue afin de pouvoir maintenir les activités dans des conditions correctes et sûres.

Coût d'entretien annuel des terrains et des équipements sportifs (traçage, eau, électricité, gaz...) : plus de **335 000 €**
(Ce chiffre ne tient pas compte du coût des entretiens et réparations liés aux dégradations).



"Le constat que nous faisons sur les salles de sport est le même que celui fait sur les écoles. Des bâtiments vieillissants, en mauvais état, qui n'ont jamais fait l'objet de grosses rénovations par le passé. Dans le contexte actuel où le prix de l'énergie a explosé, le retour de bâton est brutal puisque nous ne pouvons plus nous permettre de chauffer correctement les salles, qui sont de vraies passoires thermiques. Nous assumons avoir mis la priorité sur la rénovation des écoles. Pour autant nous n'avons pas négligé les infrastructures sportives. La remise en état prendra du temps mais il faut dire la vérité aux Marlysiens : nous faisons le maximum pour maintenir les salles ouvertes et éviter des fermetures pures et simples qui priveraient les nombreux utilisateurs. Mais maintenir les infrastructures en bon état relève aussi de la responsabilité des utilisateurs. Nous constatons encore trop souvent des dégradations... Quel dommage !"

Patrick Lemaire, adjoint en charge du monde associatif – sports – cause animale

Des travaux réalisés malgré tout :

- Remise en état des douches salle Dumont : **20 000 €**
- Changement du revêtement des courts de tennis extérieurs, et de l'éclairage des courts intérieurs, salle Brussels : **43 000 €**
- Installation d'une horloge de basket homologuée salle Dumont et salle du Caillou : **7 500 €**
- Maintenance de la salle Gosselin pour la pratique de la gymnastique : **20 000 €**
- Changement des buts de handball, salle Aragon, Dumont, Schuman : **7000 €**
- Pose d'une clôture et d'un portillon pour sécuriser la salle Schuman et changement des vitres de la salle de danse : **5000 €**
- Remplacement des vitrages salle Schumann : **16 000 €**



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS.

Assos en Fête, le 24 juin 2023

Notre ville bénéficie d'un tissu associatif riche, source d'inspiration, d'épanouissement et de lien social pour toutes les générations. Il est essentiel de soutenir la bonne cinquantaine d'associations marlysiennes, qu'elles soient sportives, culturelles, patriotiques, sociales ou de loisirs, et ce, avec équité, légalité et rigueur.

- **Les subventions ont été maintenues pendant la crise du Covid-19.**
- Désormais, la signature d'une convention pour la mise à disposition des salles est systématique.
- La signature de la charte de laïcité est impérative pour toutes les associations.
- Les dossiers de demande de subventions sont rigoureusement

analysés et contrôlés avec des critères définis.

- Le forum des associations, Assos en Fête, est organisé chaque année en juin afin d'offrir un temps fort aux associations et au public.
- Des subventions exceptionnelles sont accordées pour des projets définis, exceptionnels et spécifiques.
- L'utilisation des équipements municipaux est valorisée dans la demande de subvention.
- La Maisons des Associations a été réorganisée afin d'accueillir plus d'associations.



"Souvent, des Marlysiens nous contactent pour avoir des informations sur les associations, les horaires, le coût, ou pour essayer une activité avant de sauter le pas de l'inscription. Nous avons donc mis en place le Forum des Associations qui permet d'avoir toutes les réponses à ces questions pendant une journée ! C'est aussi l'occasion pour les associations marlysiennes de valoriser leurs actions et de trouver de nouveaux adhérents car le renouvellement des bénévoles est un défi pour beaucoup d'associations, surtout après le COVID. Il était important de travailler en toute transparence avec les associations de la ville. Dorénavant l'attribution des créneaux ne se fait plus de manière arbitraire mais selon les besoins. Nous valorisons les mises à disposition dans l'attribution des subventions. Pour beaucoup d'entre elles, ces subventions en nature représentent d'ailleurs une somme plus importante que la subvention de fonctionnement versée en euros. Nous travaillons également à la mise en place d'un guide des associations qui permettra de retrouver toutes les informations nécessaires, en complément de celles présentes sur notre site Internet et notre application."

Bruno Leclercq, conseiller municipal délégué à l'animation de la vie sportive et associative

ZOOM SUR QUELQUES EXEMPLES !

La Fédération Locale Alternative Culturelle (FLAC).

Installée au sein de la Maison Oscar Carpentier qu'elle loue depuis juin 2021, elle reçoit le soutien de la municipalité pour animer ce tiers-lieu intergénérationnel avec le Club des aînés et élargir l'offre culturelle sur la commune (lire aussi page 54).

Une convention signée avec les Petits Frères des Pauvres :

l'association renoue des liens avec les personnes âgées les plus démunies, en intervenant à domicile et en leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. La convention entre le CCAS de Marly et Les Petits Frères des Pauvres a été signée, le jeudi 16 Juin 2022, par Jean-Noël Verfaillie, ainsi que par les représentants de l'Association.



Saison d'été à la FLAC, en 2023

Subventions versées
aux associations
(valorisation incluse)
depuis 2021 :

835 000 €



MAINTENIR LES SERVICES AUX HABITANTS, AUX SENIORS ET AIDER À L'AUTONOMIE.

Le jeudi des aînés autour d'un atelier floral.

Accueil du Bus France Service

Nouveau service depuis avril 2022, chaque mois, le Camion bleu vient à la rencontre des habitants pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien.



Les colis des aînés.

Les colis des aînés a été complètement repensé pour être composé exclusivement de produits locaux. Ils sont offerts aux Marlysiens d'au moins 67 ans qui s'inscrivent. Après une distribution par les élus en porte en porte durant l'épisode COVID, ils sont désormais remis dans trois lieux répartis dans la ville (Les Floralties, La Briquette, Centre-Ville) et au plus proche des habitants.

4987

colis distribués
depuis 2020

Coût annuel
moyen :

40 000 €

Les jeudis des aînés : un rendez-vous récurrent !

Désormais les aînés qui le souhaitent peuvent participer à une activité gratuite par mois : visite de la Brasserie de Saultain, moment intergénérationnel avec les enfants de La Perdriole (lire pages 22, et 23), atelier floral, conférence sur les dérives sectaires, atelier bien-être, code de la route...

La Semaine Bleue

Cette semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées est l'occasion pour le CCAS de Marly de proposer 1 activité par jour (séance de cinéma, atelier chocolat, séance photo...). La semaine s'achève avec le banquet des aînés qui rassemble, en moyenne, **500 convives !**



"L'isolement des personnes âgées est un défi et la commune doit le relever ! A Marly, les activités à destination des personnes âgées sont nombreuses. Au lieu d'actions de loisirs uniquement, nous avons développé également de nouvelles politiques pour permettre le maintien à domicile ou le mieux- vieillir à domicile. Grâce à un partenariat renouvelé avec le Conseil départemental du Nord, notre CCAS est mieux armé pour répondre à cette problématique rencontrée par de nombreuses familles."

Mathilde Barbieux, conseillère municipale déléguée au grand âge et au handicap –
Présidente du Collège des Sages

La signature d'une convention pour lutter contre l'isolement des aînés et des plus fragiles.

Signée entre le Département du Nord, la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées et la ville de Marly, en 2022, cette convention permet d'accompagner le déploiement de politiques locales en faveur du bien vieillir et du vivre ensemble et soutient le développement d'actions de proximité, intergénérationnelles, d'initiatives innovantes. La convention précise que chaque commune est par ailleurs tenue d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus et des personnes en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. A Marly, ce registre a été repensé et formalisé dès juillet 2020. Cette convention renforce l'action menée avec Les Petits Frères des Pauvres (lire page 29).

L'hostellerie des Pétunias

Ce logement loué par le CCAS dans le béguinage des Pétunias permet chaque après-midi aux aînés habitant le béguinage de se rassembler et de profiter d'activités organisées par le CCAS et souvent co-animées par le Centre Social des Floralies.

Lucie SERVICES

Cette société réalise des petits travaux de jardinage et de bricolage pour les aînés qui en font la demande au CCAS. Le tarif varie en fonction des revenus, une partie est en effet prise en charge par le CCAS.

Et toujours !

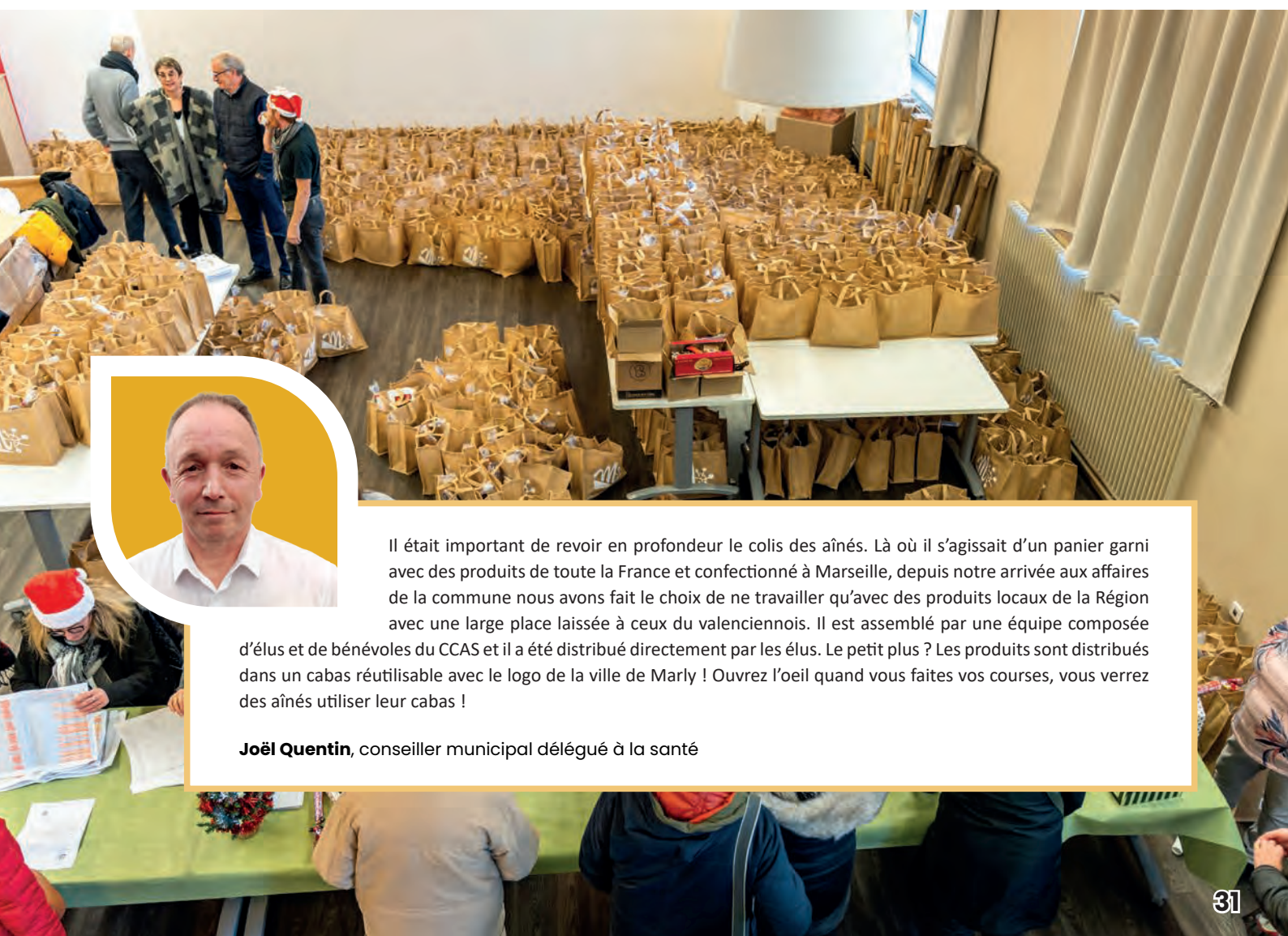
Le transport de proximité à votre disposition pour vous rendre facilement à vos rendez-vous médicaux, pour faire vos courses... Il est réservé aux plus de 65 ans ou aux personnes titulaires de la carte d'invalidité et non-imposables.

Le portage de repas à domicile, est proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans, et aux personnes en situation de handicap titulaires de la carte d'invalidité. Les commandes sont à passer auprès du CCAS, le tarif du repas est fixé en fonction des ressources.



Mutuelle Just

La Mutuelle Just et la ville ont signé une convention permettant aux Marlysiens de bénéficier de tarifs avantageux pour leur couverture santé. Le CCAS peut vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.



Il était important de revoir en profondeur le colis des aînés. Là où il s'agissait d'un panier garni avec des produits de toute la France et confectionné à Marseille, depuis notre arrivée aux affaires de la commune nous avons fait le choix de ne travailler qu'avec des produits locaux de la Région avec une large place laissée à ceux du valenciennois. Il est assemblé par une équipe composée d'élus et de bénévoles du CCAS et il a été distribué directement par les élus. Le petit plus ? Les produits sont distribués dans un cabas réutilisable avec le logo de la ville de Marly ! Ouvrez l'oeil quand vous faites vos courses, vous verrez des aînés utiliser leur cabas !

Joël Quentin, conseiller municipal délégué à la santé

2000

interventions de nos agents de la Police Municipale par an



RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA POLICE MUNICIPALE.

Visite de Gérald Darmanin, le 27 septembre 2021.

Pour répondre à l'attente des Marlysiens, il a été décidé de renforcer les effectifs de la Police Municipale, passant ainsi de 6 à 8 agents et d'élargir les horaires de présence.

- Une brigade VTT a été créée.
- Un nouveau véhicule, électrique, est arrivé.
- L'armement de la Police Municipale a évolué.
- Chaque agent est équipé d'une caméra mobile pour l'enregistrement des interventions.
- Deux gardiens-brigadiers supplémentaires de Police Municipale ont été recrutés.
- Une présence sur le terrain de 8h à 20h, y compris le samedi.

Le saviez-vous ?



Les locaux de la Police Municipale seront bientôt situés place Gabriel Péri (ancien bâtiment du CCAS), où sera installé le Centre de Supervision de la vidéo-protection. Le CCAS vous accueillera Espace Jules-Henri Lengrand (ancien centre des impôts).



“Un constat était le suivant : beaucoup d'infractions étaient commises après les heures de travail, c'est-à-dire en début de soirée et les week-ends. Sauf que les effectifs de la Police Municipale ne permettaient pas de couvrir ces horaires. Nous avons enclenché plusieurs recrutements pour élargir les horaires, nous avons armé notre Police et nous avons mis à disposition le matériel nécessaire à l'exercice de leur activité.

Nous continuerons dans cette voie car nous ne transigerons pas sur la tranquillité des Marlysiens. Nous irons progressivement vers une brigade de nuit qui permettra d'atténuer le désengagement progressif de la Police Nationale sur notre territoire car force est de constater que leurs effectifs ont plutôt tendance à se réduire.”

Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly



DÉPLOYER LA VIDÉOPROTECTION.

139 caméras

236 objectifs

Coût

900 000 €

C'est un gros chantier enclenché dès 2020 mais qui nécessite de nombreuses autorisations. Déployée dès début 2023, pour une mise en route avant la fin de l'année, la vidéoprotection couvrira tout le territoire communal et répondra à des enjeux de sécurité et de tranquillité comme de gestion urbaine (incivilités, accidents, événements climatiques ...).

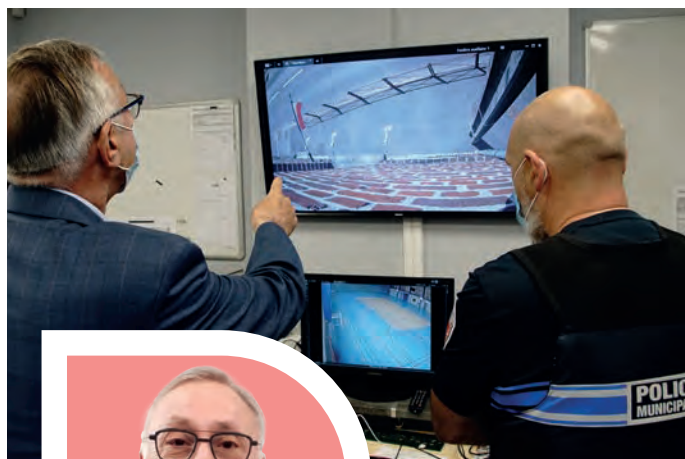
Le Centre de Supervision Urbain (CSU) permettra :

- de renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique en complément des effectifs de terrain,
- d'apporter son appui aux patrouilles de voie publique et aux services d'enquête dans le traitement au quotidien de nombreux actes de délinquance notamment en matière de flagrant délit,

- de fournir les images requises par les services de police et qui contribuent au déroulement des investigations judiciaires,
- de lutter contre les incivilités et favoriser une meilleure gestion de l'espace public.

Mise en place, à l'initiative de Monsieur le Maire, du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) pour responsabiliser les parents.

Ce dispositif permet dorénavant à Monsieur le Maire de convoquer des familles afin de leur rappeler leurs droits et leurs devoirs. Il contribue à responsabiliser les parents, à restaurer l'autorité parentale et le respect des valeurs de la République dont le Maire est le dépositaire et le garant.



Le saviez-vous ?

Le dispositif de participation citoyenne s'étend désormais à toute la ville. Il a pour buts de :

- développer auprès des habitants une culture de la prévention de la délinquance,
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population,
- améliorer l'efficacité des interventions et des enquêtes.

Pour déposer votre candidature : envoyez un mail avant le 1^{er} novembre à : participationcitoyenne@marly.fr

"Priorité constante depuis le début du mandat, la sécurité est la première des libertés à laquelle peut prétendre légitimement chaque Marlyzien. Toute la ville sera maintenant couverte par la vidéoprotection afin d'aider les services de la Police Nationale et de la Police Municipale à lutter contre les incivilités qui pourrissent la vie des habitants. Au-delà des caméras, il faut pouvoir impliquer les citoyens dans cette mission car la sécurité est l'affaire de tous. Avec la mise en place d'une participation citoyenne, des référents volontaires, au sein des Conseils de quartier, seront le relai direct avec les forces de police. Cela passe aussi par la responsabilité des parents que le Maire peut dorénavant convoquer pour leur rappeler leurs droits et leurs devoirs."

Jean-Yves Nava, conseiller municipal délégué aux travaux



LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES ET ENCOURAGER LA PROPRETÉ AU QUOTIDIEN.

110 tonnes de déchets sauvages ramassées chaque année à Marly !



139

caméras de vidéo-protection installées cette année pour lutter, entre autres, contre ce fléau.



325 000 €

coût de nettoyage des dépôts sauvages en 2022.

Vous constatez un dépôt sauvage ?

Effectuez un signalement via l'application Ville de Marly !
(lire page 50)



1000 €

Montant de l'amende administrative pour dépôt sauvage. Elle s'ajoute à l'amende pénale. L'enlèvement est également facturé **90 €** par heure et par agent nécessaires !



197

interventions pour dépôt sauvage réalisées par la Police Municipale en 2022.

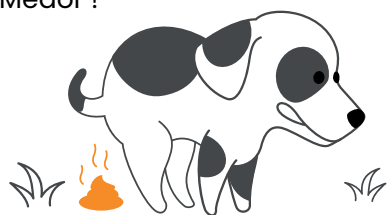
Le saviez-vous ?

Les signalements réalisés via l'application sont traités directement par le service concerné. Des statistiques sont établies grâce à la géolocalisation : par exemple, si des dépôts sauvages sont régulièrement signalés dans un quartier en particulier, la Police Municipale peut y effectuer des rondes plus régulières (Lire aussi page 32).

Réalisation de pochoirs sur la voie publique pour sensibiliser à la propreté et au ramassage des déjections canines.

De 68 à 450 € !

C'est le montant de l'amende que vous encourez si vous ne ramassez pas le caca de Médor !



Le saviez-vous ?

Des sachets pour ramasser les déjections pendant 1 an coûtent moins de 15 €. Faites le calcul !

Poubelles : avant l'heure c'est pas l'heure, après l'heure c'est plus l'heure !

Les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage après 19h et rentrées le lendemain avant minuit. Sinon l'amende peut aller

de 35 à 150 € !



Le saviez-vous ?

L'accès à la déchetterie de Valenciennes est gratuit pour les particuliers. Pour la collecte des encombrants, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le Maillon C2Ri au 03 27 45 89 42.



Téléchargez le guide de la propreté réalisé par la ville en scannant ce QR Code



"La lutte contre les dépôts sauvages coûte cher à la ville et donc aux Marlysiens ! C'est terrible car cet argent nous souhaiterions l'utiliser pour d'autres politiques publiques comme l'embellissement de la ville. Lorsqu'un dépôt est découvert, une enquête est systématiquement menée par la Police Municipale. Nous avons créé une amende spécifique qui permet de sanctionner les auteurs de dépôts et de leur facturer le coût de ramassage. Que de temps, d'argent et d'énergie perdus..."

Jean-Claude Villain, conseiller municipal délégué à la propreté des espaces publics, à la prévention, résorption et sanction des dépôts sauvages de déchets et des tags et graffitis





ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES.

Apprendre à nos enfants à rouler à vélo.

Les éducateurs sportifs de la ville (ETAPS) interviennent dans les écoles à la demande des enseignants.

Développer les infrastructures adaptées.

Arceaux pour accrocher son vélo et pistes cyclables séparées des voitures sur la nouvelle avenue H. Barbusse, local de stockage... tout désormais est pensé pour encourager l'utilisation du deux roues !

- Favoriser les déplacements piétons en renovant les trottoirs et en adoptant une signalisation spécifique.

- Participation au vaste plan vélo de la CAVM.
- Intégration de pistes cyclables lors de la rénovation de la Zone des 10 Muids pour encourager les salariés à venir travailler en pédalant.
- Déplacements doux pensés à chaque rénovation des voiries.
- Création d'un local à vélo pour les agents de la ville.
- Valorisation et interconnexion des chemins de randonnées

Les élèves de l'école Marie Curie et l'opération "Tous à vélo pour les océans".

Le saviez-vous ?

La notion de "mobilités douces" englobe les modes de mobilité dits "actifs", qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette...) mais aussi tout moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO₂.



"Si tous les modes de déplacement ont leur place à Marly, face aux enjeux environnementaux et vu la taille de notre ville et la proximité avec la ville centre, il nous faut favoriser très largement l'utilisation de mode doux comme la marche à pied ou le vélo, en complément des transports en commun.

Combien de Marlysiens et Marlysiennes sont prêts à changer leurs habitudes mais n'osent pas sauter le pas en raison du danger de certains axes ? Sur l'ensemble des rénovations (zone des 10 muids, avenue Barbusse et celles à venir), nous mettons l'accent sur des voies piétonnes et cyclables sécurisées (ainsi que des aménagements spécifiques) pour vous encourager à tenter l'expérience et ce, afin de compléter l'offre déjà existante par ailleurs !"

Christian Hanquet, conseiller municipal délégué à la politique environnementale, à la transition énergétique et aux mobilités douces



GÉRER LA CRISE COVID.

26 août 2020 : dépistage Covid pour une rentrée sereine.

Elus en pleine crise du Covid-19, le Maire et son équipe municipale ont fait face à une situation jamais vue auparavant mais ont essayé d'atténuer le plus possible la perte de convivialité et de lien social, avec des actions ciblées, au plus proche des personnes les plus en difficulté ou les plus isolées.

- La Ville de Marly était volontaire pour accueillir un centre de vaccination anti-Covid.
- Une campagne de dépistage gratuit et ouvert à tous avec 330 prélèvements nasopharyngés réalisés par les techniciens de laboratoire.
- Le Vacci'fest a été organisé en partenariat avec l'Association Des Infirmiers Libéraux du Hainaut et la FLAC pour sensibiliser à la vaccination et faciliter son accès à ceux qui le souhaitent.

- Dès l'annonce, le 20 juillet dernier, du port obligatoire du masque dans les lieux clos recevant du public, la Mairie de Marly, en partenariat avec Valenciennes Métropole, a décidé de distribuer des masques à tous les habitants qui le souhaitent.
- Après avoir pris attache auprès de la sous-préfecture et écouté ses préconisations pour la gestion de la crise sanitaire, la ville a décidé d'organiser la Grande Brocante. L'une des premières post-covid dans le secteur.
- Le portage de repas à domicile, habituellement réservé aux aînés de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap, a été ouvert à toutes les personnes le souhaitant pendant le confinement.



"Le contexte particulier dans lequel nous avons commencé notre mandat nous a permis de rapidement rentrer dans le vif du sujet. La COVID était là, et il fallait réagir. C'est pourquoi nous avons mis en place différents centres de dépistage puis, quand cela fut possible, des centres de vaccination dans différents quartiers. Au CCAS, nous avons œuvré pour les personnes les plus fragiles et les plus isolées en les accompagnant vers la vaccination contre la COVID : nous les avons aidées à prendre les rendez-vous nécessaires, et nous les avons véhiculées jusqu'aux différents centres lorsqu'elles en exprimaient le besoin.

Aussi, en partenariat avec le Département du Nord et la MDPH, nous avons pu constituer un registre de personnes vulnérables, qui nous permet d'être très réactifs lorsque des plans d'urgence sont déclenchés, comme le plan canicule par exemple.

Nous avons, tous ensemble, surmonté cette crise avec détermination et courage, et nous continuons à impulser cette dynamique au quotidien pour tous nos administrés."

Alice Dupont-Donnet, adjointe en charge de l'action sociale – CCAS – politique du grand âge



RÉALISER DES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT.

A terme, toute la ville aura un éclairage public LED.

Faire mieux avec moins, pour une gestion globale plus équilibrée. Depuis 2020, comme dans un budget familial, pour chaque dépense la question se pose : "Est-ce pertinent ?".

Faire face à des coûts des énergies qui explosent.

En 2023, les coûts des charges énergétiques sont estimés à 1 200 000 € soit une augmentation de 524% par rapport à 2019. Malgré ces coûts, les économies réalisées sur le fonctionnement général de la ville permettent de continuer à dégager des marges de manoeuvre pour investir 85M€ sur le mandat.

Rechercher systématiquement des subventions.

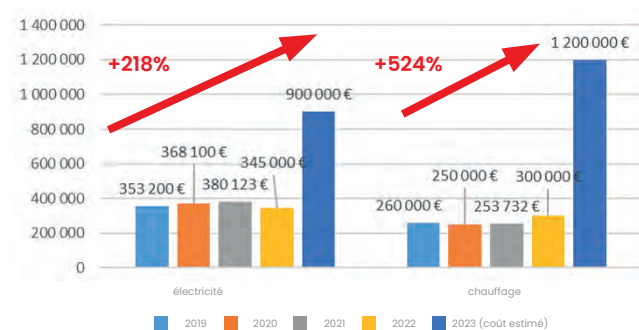
Une confiance retrouvée qui permet un accompagnement de nos projets.



Passer à l'éclairage LED dans toute la ville.

Plusieurs quartiers ont été revus au profit de ce type d'éclairage, à terme, toute la ville sera équipée en LED pour un éclairage modulable, nécessitant moins d'interventions moins énergivore.

Evolution des dépenses énergétiques



"La ville se trouvait dans une situation alarmante, elle n'était plus en capacité d'investir sur des nouveaux projets et les rénovations urgentes dans les écoles, les routes, les équipements municipaux. Chaque dépense du quotidien a été réinterrogée pour s'assurer de son utilité pour les Marlysiens mais aussi pour savoir s'il était possible de faire mieux avec moins d'argent."

Ce travail de longue haleine a permis de retrouver des marges de manoeuvre tout en respectant notre promesse de baisser les impôts. C'est une question de justice sociale puisqu'ils étaient à Marly bien supérieurs aux communes voisines. Cette période a permis d'établir un plan de programmation des investissements sur les prochaines années. Les investissements ont donc pu reprendre même s'il faut rester prudents au regard du contexte économique fragile. Nous priorisons les investissements qui permettent de réduire à terme les autres dépenses courantes. Nous avons une gestion dynamique de la dette avec une stratégie d'usage des emprunts optimisée et recherchons activement des subventions. Par exemple, l'école de La Briquette qui répond à des critères environnementaux très stricts permettra de faire des économies sur la consommation de gaz et d'électricité."

Yves FLOQUET, adjoint en charge des finances



INSTAURER UNE VRAIE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

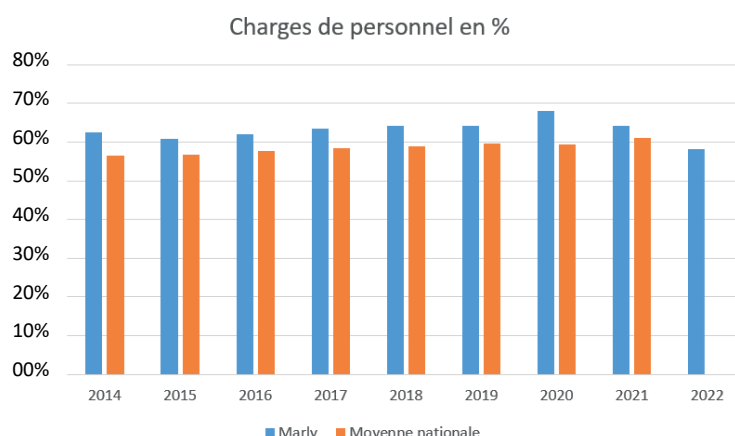
Désormais, les entretiens annuels sont tenus rigoureusement et suivis.

Dès l'arrivée de la nouvelle majorité, la volonté était de faire mieux en dépensant différemment, notamment **en maîtrisant les dépenses de fonctionnement tout en gardant, voire en améliorant, le niveau de service.**

Comment ?

- En instaurant une vraie politique de Ressources Humaines, avec notamment, la tenue et le suivi rigoureux des entretiens annuels.
- En imposant le respect des heures légales, c'est à dire 35H pour un temps plein.
- En redéfinissant le règlement intérieur.
- En mettant en place une prime qui vise à lutter contre l'absentéisme.
- En modernisant les outils internes : parapheur électronique, commandes digitalisées...
- En déployant des outils pour faciliter le service aux administrés et pour libérer nos agents de certaines tâches : inscriptions pour la brocante en ligne, prise de rendez-vous pour les pièces d'identité via notre site web...

Résultat : des charges de personnel qui tendent à rejoindre la moyenne nationale.



"Le rapport dressé par la Chambre Régionale de la Cour des Comptes pointait la gestion dramatique de la collectivité en matière de ressources humaines. J'ai donc mis en place les actions indispensables, elles ont porté sur le respect de la durée légale du travail, la recherche constante d'une cohésion sociale réfléchie et discutée avec nos partenaires sociaux, tout en veillant par des mesures appropriées à favoriser le développement professionnel et l'épanouissement de nos agents."

Serge Moreau, adjoint en charge des ressources humaines – relations avec les partenaires sociaux – gestion des élections



INVESTIR MASSIVEMENT.

La mise en œuvre du programme d'investissements massifs sur l'ensemble du mandat sera de près de **34 millions d'euros**, avec en comparaison des dépenses pour les travaux et les projets qui étaient de seulement **14 millions sur le mandat précédent** (2014-2020).

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020 - 2023



Avenue
Henri Barbusse
5 800 000 €



Nouvelle école
16 000 000 €



Rénovation des
10 Muids
4 000 000 €



Rénovation urbaine
de la Briquette
120 000 000 €



Vidéo-protection
900 000 €



Réaménagement
des locaux municipaux
300 000 €



Réfection des voiries
700 000 € par an



Réhabilitation de l'école
Jules-Henri Lengrand
1 000 000 €



Place Gabriel Péri
5 200 000 €



Parc urbain
4 500 000 €

Visuel de la future école pour un investissement de 16 000 000 €





BAISSER LES IMPÔTS CHAQUE ANNÉE.

la taxe foncière baisse d'un point tous les ans depuis 2020

Marly a tout pour être une ville attractive. La baisse du taux d'imposition des ménages pour se rapprocher des taux d'imposition des villes voisines permet de soutenir le pouvoir d'achat des Marlysiens et encourage de nouveaux habitants à s'installer à Marly.

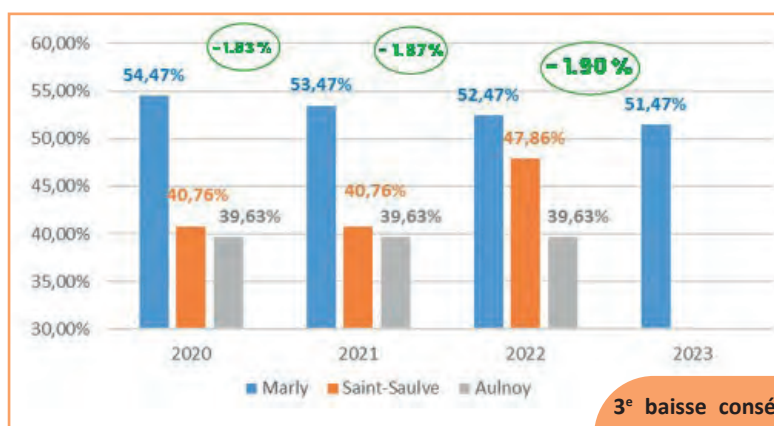
Taxe foncière sur le patrimoine bâti :

En baisse d'un point par an, tous les ans, depuis 2020, elle passera en 2023 à 51.47%, ce qui correspond à une baisse de 1.90% par rapport à 2022.

Le saviez-vous ?

Les impôts sont calculés avec deux éléments :

- Les bases, fixées par l'Etat. Elles sont revalorisées tous les ans et ne peuvent pas être modifiées par la commune.
- Les taux, fixés par la ville. A Marly, les taux ont baissé chaque année depuis 2020.



3^e baisse consécutive du
taux d'imposition depuis
2020



"Nous devons être la seule commune de France à avoir baissé les impôts locaux 3 années de suite. Cela ne doit pas laisser penser que la commune aurait trop d'argent. Il s'agit d'une part de préserver le pouvoir d'achat des Marlysiens qui doivent faire face à l'inflation et à la revalorisation des bases par l'Etat. Mais il s'agit également de renforcer l'attractivité de la ville pour que de nouveaux habitants aient envie de venir s'y installer."

Yves FLOQUET, adjoint en charge des finances



CONSTITUER UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES.

Une élue dédiée à l'attractivité du commerce et de l'artisanat.

Membre du Conseil Municipal, Florence Lekeux a pour délégation l'attractivité de notre ville. Elle travaille au quotidien, en étroite collaboration avec la manager de centre-ville. Cette délégation a été créée pour répondre aux besoins de nos commerçants et artisans, pour inscrire la ville dans une nouvelle dynamique, pour développer la politique économique de Marly en termes de commerces, comme c'est le cas avec la création de cellules commerciales en rez-de-chaussée du programme Pichet qui prendra vie sur la Place Gabriel Péri (lire page 16).

Manager de centre-ville : un rôle clé pour la redynamisation de notre ville.

Le poste de manager de centre-ville est nouveau à Marly.

Ses rôles :

- Faire le lien entre la commune et les commerces.
- Accompagner les nouveaux commerçants dans leur installation. Ex : Le camion maraîcher "La passion du goût" est présent chaque dimanche matin face à la Maison des Associations.
- Rencontrer les porteurs de projet et les accompagner dans leurs démarches.

Pour contacter la manager de centre-ville, envoyez un mail à : lea.bougeant@marly.fr



Le saviez-vous ?



Vous pouvez télécharger le Guide pratique pour ouvrir votre commerce à Marly en scannant le QR Code ci-contre).

Désormais, vous pouvez passer le code de la route à Marly.

Une convention a été signée le 21 septembre 2022 avec Exacode, qui vous permet désormais de passer l'examen du Code de la Route à Marly !



Une solution pour passer le Code de la Route près de chez soi puisque les examens ont lieu une fois par semaine, à la Maison des Associations, 33 rue Barbara.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://bit.ly/ExacodeMarly>



"Ma délégation n'existait pas auparavant mais je me rends compte à quel point elle est utile. Les artisans et commerçants de Marly créent de l'emploi, de l'attractivité et favorisent le lien social. Une ville sans commerce serait une ville morte. Mais ces gens passionnés par leur métier sont souvent la tête dans le guidon pour faire tourner leur commerce et il n'est pas toujours facile de se dégager du temps pour mettre en œuvre des animations commerciales au sein de la ville. C'est également pour cela que nous avons renforcé notre accompagnement de l'UCAM, l'association d'Union du Commerce. Si les initiatives doivent continuer de venir des commerçants et artisans, ils peuvent maintenant compter sur mon soutien et l'accompagnement de la Manager de Centre-Ville."

Florence Lekeux, conseillère municipale déléguée à l'attractivité du commerce et de l'artisanat



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ACTIVITÉ DE LA ZONE DES 10 MUIDS.

Visite de chantier aux 10 muids

Depuis longtemps attendue par les entreprises et leurs clients mais aussi par les nombreux promeneurs Marlysiens qui utilisent ses voies le week-end, la rénovation de la zone des 10 Muids a débuté dès 2021. Il s'agit d'un partenariat entre la ville de Marly et Valenciennes Métropole qui a la compétence aménagement et entretien des zones d'activité.

- Travaux au nord de l'avenue Henri Barbusse, rue du 19 mars (lire aussi page 6) et rue Victore Delbove : remise à niveau des voiries, assainissement, éclairage public et trottoirs.

- Création de pistes cyclables (lire aussi page 36).
- Installation de la vidéo-protection, la zone étant souvent visée par des cambriolages.
- Nouveauté longtemps souhaitée : les transports en commun Transvilles desservent maintenant la zone.
- Accompagnement des entreprises par la manager de centre-ville et l'élue de référence (lire page 42).

Le saviez-vous ?

Votre magazine municipal "Pleine Page" est imprimé à Marly, chez l'imprimeur Gantier, implanté sur la Zone des 10 Muids !



"Je suis Vice-Président de Valenciennes Métropole en charge du développement économique et il était urgent que la zone des 10 Muids subissent une complète transformation. Etant donné que les Marlysiens sont nombreux à s'y promener le week-end, j'ai souhaité que les espaces publics fassent l'objet de la plus grande attention afin d'y favoriser les modes de mobilité doux et de faire de cette zone, un lieu avec de nombreux espaces végétalisés. Ainsi, nous concilions activité économique et transition écologique. Les entreprises implantées et qui sont nombreuses à être moteur sur cette thématique, nous montrent qu'ensemble, tout devient possible."

Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly



METTRE EN PLACE UNE VRAIE POLITIQUE EMPLOI AVEC LE CCAS.

Accueil du forum "insertion pro BTP"

Conscient de la nécessité, pour le CCAS de Marly, d'axer sa politique d'Aide en direction de l'Insertion Professionnelle, le Président de la structure, Jean-Noël Verfaillie, a impulsé la création d'une Cellule Emploi, composée d'un Conseiller en Insertion Professionnelle et d'un Référent RSA.

Sa mission est de faciliter la qualification et la remise à l'emploi de tous les Marlysiens le souhaitant.

La Cellule Emploi propose deux Micro Actions à la disposition des administrés de Marly :

Parcours Gagnant qui permet au chercheur d'emploi de redéfinir son projet en découvrant et en choisissant le métier qui, tout à la fois, l'intéresse et peut être porteur d'emploi, de se qualifier et de trouver l'emploi adéquat.

Autono-Mise sur Toi qui lutte contre les freins périphériques à l'emploi en facilitant la mobilité des Marlysiens, en travaillant sur la fracture numérique, en facilitant la garde d'enfant pour les parents intégrant une formation ou retrouvant un emploi ou en prenant en charge (totalement ou partiellement) le matériel nécessaire à la reprise d'une activité professionnelle.

Mais aussi :

- Une communication auprès des entreprises de Marly et des échanges réguliers pour connaître les besoins des entreprises et pour faciliter le recrutement de candidats Marlysiens.
- Une permanence des Conseillers en Insertion Professionnelle dans les Centres Sociaux de la ville.
- L'accueil régulier d'événements dédiés à l'emploi (Les RDV de l'emploi, forum des métiers du BTP...).
- La signature d'une convention avec Pôle Emploi.

Soutenir l'emploi des personnes en difficulté.

Par ses commandes publiques, la ville est naturellement créatrice d'emplois. De plus, sur tous les appels d'offres menés, comme par exemple pour les grands projets, une clause d'insertion est systématiquement intégrée. Ainsi, une partie des heures travaillées sur le chantier est réservée aux personnes éloignées du marché de l'emploi comme des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires du RSA, des travailleurs handicapés, des jeunes demandeurs d'emploi ou au contraire des personnes de plus de 50 ans ayant des difficultés à retrouver une activité professionnelle...



"Depuis trois ans, nous impulsions une nouvelle dynamique au Centre Communal d'Action Sociale. Avec l'arrivée de notre nouveau directeur, Christophe Marchant, nous avons œuvré à la création d'une cellule emploi afin d'accompagner un grand nombre de Marlysiens dans l'élaboration d'un projet professionnel, d'accéder à des formations qualifiantes et d'obtenir un emploi stable. Nous avons créé de nombreux partenariats avec des entreprises et nous avons également obtenu des financements via le Département et l'Europe qui nous permettent d'aider financièrement et concrètement nos administrés dans leur parcours. Je suis fière d'avoir mis en place cette cellule emploi qui aide des personnes, des familles, à sortir d'une situation précaire et d'augmenter leur pouvoir d'achat, d'autant plus dans le contexte actuel difficile."

Alice Dupont-Donnet, adjointe en charge de l'action sociale – CCAS – politique du grand âge



Signature d'un contrat d'une personne accompagnée par le CCAS

En 2022

9 806 €

d'aides liées à l'insertion professionnelle accordées
(co-financement de formation, réparation de véhicules,
achat de matériel pour le démarrage d'une activité...)



Subvention versée en 2023 au CCAS :

460 000 €

(contre seulement 250 000 € sur le mandat précédent)

Le saviez-vous ?

Dans le valenciennois, le chômage
est en baisse de 2%,

et à Marly il baisse de 8% !

Source : Pôle Emploi

l'un des conseillers en insertion professionnelle du CCAS lors de la journée de l'emploi SIGH



CRÉER DES OCCASIONS D'ÉCHANGER ET DE SE RENCONTRER.

Balade urbaine du 4 avril 2023

Des moments d'échange entre les Marlysiens et les élus sont régulièrement organisés. Les Conseils de quartier ont aussi été créés.

Quatre Conseils de quartier

Faire des habitants de véritables acteurs de leur quartier en les impliquant dans les projets et en favorisant les moments d'échange entre eux et les élus, c'est la vocation des 4 Conseils de quartier.

Pour les contacter :

Centre-ville : centreville@marly.fr

La Rhônelle : larhonelle@marly.fr

Marly Sud : marlysud@marly.fr

Les Passiflores : lespassiflores@marly.fr



Pour en savoir plus sur les Conseils de quartier et retrouver le découpage par quartier : scannez ce QR Code

Des sondages via l'application Ville de Marly (Lire aussi page 50)

Un grand sondage a eu lieu, par exemple, pour définir la date de la Grande Brocante en juillet 2022, le mois comportant 5 dimanches. La brocante allait-elle être organisée le 4^e dimanche ou le dernier ? Le dernier dimanche a été choisi !

Des sondages dans vos boîtes aux lettres

En fonction des sujets, des sondages peuvent être distribués, dans les secteurs concernés, en version papier. Ce fut le cas pour l'aire de jeux des Floralties (lire page 24) pour le marquage du stationnement résidence Guynemer. Dans ce numéro, retrouvez un nouveau sondage page 51.

+ de 10

sondages organisés depuis 2020 !

Des réunions publiques

Limitées ou interdites pendant la crise sanitaire, elles ont repris dès le déconfinement par exemple pour les travaux de la place Gabriel Péri et de l'avenue Henri Barbusse, afin d'informer les riverains et les commerçants, mais aussi de répondre à leurs interrogations.

Les Balades urbaines

Alors que réunir du monde dans une salle était interdit pendant la crise sanitaire, Monsieur le Maire et vos élus ont tenu à venir à votre rencontre, dans votre quartier, tout au long de l'année, directement au pied de chez vous. Vous êtes informés directement par un flyer dans votre boîte aux lettres !



"Plutôt que de grandes messes ponctuelles, nous avons fait le choix de développer la démocratie participative dans l'ensemble de nos politiques publiques et sur tous nos projets. Concerter plutôt qu'imposer, les instances et les formules sont nombreuses. Maintenant, il faut que les habitants s'en saisissent car ils sont les premiers acteurs de leur ville. Cela leur permet de se rendre compte également que ce qu'ils souhaitent n'est pas forcément la volonté de leur voisin. Ils voient ainsi la difficulté de prendre des décisions visant à satisfaire au mieux l'intérêt général. Mais nous savons pouvoir compter sur leur sens du dialogue pour aboutir à des compromis pour transformer durablement notre ville."



METTRE EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF.

Les Conseils de Quartier ont commencé rapidement leurs actions dès la constitution des bureaux (lire aussi page ci-contre).

- Fête de quartier à l'occasion du 14 juillet.
- Opération de nettoyage des quartiers en mai et en septembre.
- Rallye découverte pour explorer son quartier.



Grand nettoyage de rentrée avec le Conseil de quartier La Rhône

10 000 €

accordés au titre du budget participatif pour soutenir des actions des Conseils de quartier.



"Avec les présidents des Conseils de Quartier, nous encourageons les membres des Conseils à faire des propositions sur les aménagements souhaités. En effet, les conseils de quartier ne sont pas des comités des fêtes mais bien des instances où s'envisagent les quartiers de demain. Au-delà d'un budget spécifique dédié, toutes les réflexions et propositions sont donc prises en compte pour voir comment elles peuvent aboutir."

Frédérique Viste, conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers – comités de quartiers et démocratie participative vie publique



DÉVELOPPER LES LIENS DE VOISINAGE AVEC L'heure Civique

Lancée le 27 janvier 2021, l'Heure Civique Marlytienne compte aujourd'hui **plus d'une centaine de bénévoles** prêts à s'investir de différentes façons sur leur temps libre pour rendre service à leurs voisins.

Pour devenir Voisin Solidaire ou demander un coup de main, il suffit de s'inscrire sur la plateforme dédiée :

<https://marly59.lheurecivique.fr> ou contacter le CCAS qui se chargera de votre inscription en ligne.

Exemples d'actions solidaires réalisées :

- Réceptionner le colis d'un voisin
- Tondre la pelouse d'une future maman
- Distribuer le magazine Pleine Page avec les élus
- Participer à la tenue des bureaux de vote

Voisins solidaires "l'heure civique" Conférence de presse du 27 janvier 2021



Déjà plus de
100 inscrits



"Lors du lancement de L'Heure Civique, plusieurs élèves du Lycée Professionnel François Mansart ont réalisé un reportage dans le cadre de l'opération "Journalistes en herbe". Ils ont rencontré une retraitée Marlytienne qui a rompu la solitude grâce à la plateforme et l'élan solidaire qu'elle génère. C'est un bel exemple, non ? Paradoxalement, il y a plus d'inscrits pour aider que de personnes qui ont besoin d'aide sur la plateforme, alors quel que soit votre besoin ou votre envie, allez y faire un tour !"



CRÉER UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET UN COLLÈGE DES SAGES.

Cérémonie des vœux de janvier 2023

A Marly, toutes les générations sont invitées à prendre part à la vie de la commune !

En 2021, c'est le Conseil Municipal des Enfants qui a vu le jour, en 2023, c'est le Collège des Sages, composé d'âinés de 60 ans et plus, qui s'est constitué. Outils de la démocratie participative, ils font appel à l'expérience des jeunes et des moins jeunes, à leurs visions et à leurs attentes pour réfléchir à différents projets, en lien avec les élus.

Le Conseil Municipal des Enfants l'a fait !

- Participation à toutes les cérémonies patriotiques.
- Accueil de la délégation Polonaise lors des visites de jumelage.
- Interview du Maire lors des Vœux en 2023, et pour ce numéro spécial (voir pages 4 et 5).

- Sensibilisation à la propreté à l'occasion du World Clean Up Day.
- Visite du Parlement Européen, dont l'hémicycle avec Dominique Riquet, député européen, mais également la Maison de l'Histoire Européenne.

Le Collège des Sages va se pencher sur plusieurs thématiques !

- Marly, ville durable pour les âinés (urbanisme, mobilité)
- Marly, ville solidaire pour les âinés (lutte contre l'isolement, prévention, autonomie et lien social)
- Marly, ville sûre pour les âinés (prévention de la délinquance, aide aux victimes)
- Marly, ville dynamique pour les âinés (communication, culture, loisirs et implication dans la ville et la vie des habitants)



Accueil de la délégation Polonaise lors des visites de jumelage



1^{ère} réunion du Collège des Sages

"Si nous avons souhaité des instances dédiées aux plus jeunes et aux âinés, c'est évidemment pour recueillir leurs avis et leurs propositions sur la vie de la cité. Mais c'est aussi pour inviter celles et ceux qui le souhaitent à davantage s'investir dans nos manifestations, notamment patriotiques. Le devoir de Mémoire est important et intergénérationnel. Voir aujourd'hui les jeunes du Conseil Municipal des Enfants participer activement à travers la lecture de texte ou le dépôt de gerbe à nos manifestations patriotiques aux côtés d'anciens combattants, illustre que la flamme de la Mémoire ne s'éteint pas à Marly. Nous devons en être fiers."

Isabelle Dupont, adjointe en charge à l'Etat civil – relations publiques – vie patriotique – vie des quartiers



COMMUNIQUER TOUJOURS PLUS AVEC LES MARLYSIENS !

Pour tout connaître de l'actualité de votre ville et échanger avec la Mairie, plusieurs moyens de communication existent !

La page Facebook Ville de Marly-59

Plus de 7 000 fans, en moyenne ce sont 10 posts publiés par semaine.

L'application gratuite Ville de Marly

Vous êtes près de 2 500 à avoir téléchargé l'application. Totalement gratuite, elle permet de :

- tout connaître des événements culturels et festifs de la ville
- recevoir les notifications sur les sujets qui vous intéressent
- suivre l'actualité de Marly
- faire un signalement (dépôt sauvage...)
- retrouver toutes les infos essentielles au quotidien (horaires de la ludothèque, commerces, associations...)
- participer à des jeux concours
- répondre à des sondages



Pour la télécharger vous aussi, scannez simplement ce QR Code



Le Pleine Page, votre magazine municipal.

Tous les numéros sont disponibles en ligne sur www.marly.fr

Il est édité, chaque saison, à plus de 6000 exemplaires et distribué dans chaque boîte aux lettres par les élus et des bénévoles.

Le site Internet marly.fr

L'affichage en ville.

Marly dispose de deux panneaux Led, l'un rue Jean-Jaurès, et l'autre initialement implanté sur la place qui sera désormais situé à l'entrée de Marly, au carrefour de Romainville.



Ils sont complétés par un nouveau réseau de panneaux d'informations, au nombre de 6 dont une face pourra être utilisée pour la communication de Marly.

Linkedin, pour le recrutement.

Sur la page Linkedin de notre ville, retrouvez principalement nos offres d'emploi !



Et bientôt : le compte Instagram de la ville !

Il sera principalement consacré aux belles photos de notre ville, en attendant le premier post vous pouvez déjà suivre le compte :

@Ville_de_Marly



"Les gens nous disent souvent ne pas avoir l'information. Pourtant, notre service communication fait un travail remarquable. Nous avons démultiplié les canaux et les supports de communication pour tenter de toucher un maximum de Marlysiens. Je reste convaincu qu'il est possible de progresser et j'invite tous les marlysiens à nous faire remonter leurs idées sur la manière d'améliorer notre manière de communiquer. Le sondage qui suit peut-être un excellent moyen de nous donner votre avis."

Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly



SONDAGE

à déposer ou envoyer à la mairie AVANT LE 31/01/2024.
Encore plus facile ! répondez directement sur l'application ville de marly



S'OUVRIR TOUJOURS PLUS À L'EUROPE.

Accueil de la délégation polonaise, en mai 2023.

Renouer des liens avec nos amis européens.

Des liens ont été renoués avec Olecko, notre partenaire Polonais, au moment de l'invasion Russe en Ukraine. Un camion de dons est parti de Marly à destination de la Pologne, pour ensuite être acheminé vers l'Ukraine, à Drohobych, ville elle-même jumelée avec Olecko. A l'occasion de cette reprise de contact, une charte de jumelage et de coopération décentralisée signée le 13 juillet 1998 avec 3 autres villes a été découverte.



Le saviez-vous ?

Partenariat entre deux villes situées dans deux pays différents, le jumelage est né après la Seconde Guerre Mondiale, pour ramener la paix sur le continent. Il permet de découvrir comment vivent nos voisins, quelles sont leurs traditions. C'est surtout une belle histoire d'amitié et l'occasion de renforcer la citoyenneté européenne !

Les 4 villes jumelées avec Marly sont Olecko (Pologne), Valmiera (Lettonie), Lepe (Espagne), et Vilkaviskis (Lituanie).

Porter le label Ville européenne



Label Ville Européenne



"Renouer avec nos villes jumelées était important tant les échanges furent fructueux dans le passé. Nous avons pu le voir au moment de l'exposition sur les 50 ans de jumelage avec la ville polonaise d'Olecko. De nombreux Marlysiens se sont reconnus sur les photos. Maintenant que les liens sont retrouvés, il est important d'œuvrer à l'ouvrir à l'ensemble de la population ! Nous envisageons donc des coopérations dans les domaines sportifs, culturels ou encore économiques. D'autant que si fut une époque, nos partenaires d'Europe de l'Est pouvaient s'inspirer du dynamisme de Marly, force est de constater qu'aujourd'hui, nous pouvons nous inspirer de la manière dont ils ont modernisé leur ville."

Aurore Fareneau, conseillère municipale déléguée aux jumelages, aux relations internationales, aux affaires européennes et à la coopération décentralisée



ENCOURAGER LA MOBILITÉ DES JEUNES.

Le projet ERASMUS

En tant que Commune, Marly dispose d'une compétence sur l'éducation dans le premier degré et souhaite toujours plus de qualité dans les activités proposées aux élèves. Aussi, la ville sollicite une demande d'accréditation pour obtenir des fonds européens pour proposer des mobilités à nos écoliers le plus tôt possible dans leur scolarité. C'est un moyen également de faire vivre le jumelage entre notre ville et Olecko mais également avec nos autres villes jumelées, notamment en Lituanie. **La ville souhaite grâce au projet ERASMUS favoriser les projets inter-écoles en saisissant toutes les opportunités de travailler ensemble par le biais d'un travail collaboratif et partenarial plus resserré.** Les professeurs de 3 écoles souhaitent déjà investir en priorité dans ce projet les élèves de CM1 et CM2 mais à moyen terme la ville a à cœur de faire participer les 5 écoles élémentaires de Marly.

En classe de neige à Val-Cenis

Ce sont **47** enfants de 9-10 ans (la classe de CM1 de Jules-Henri Lengrand et la classe de CM2 de Marie Curie) qui ont goûté aux joies des sports d'hiver en début d'année 2023.

Tous à vélo à la mer

Les éducateurs sportifs de la ville ont accompagné le projet d'une classe de mer itinérante en Baie de Somme du 12 au 15 juin 2023. L'idée de l'enseignante porteuse du projet était de promouvoir les déplacements doux, tout en participant à des actions de nettoyage collectif des plages. Les enfants ont été accueillis par l'école de Cayeux-sur-Mer, l'école de Fort Mahon, le collège de Berck...



"La mobilité des jeunes est une politique que nous encourageons car elle permet de s'ouvrir à de nouvelles aventures. Il est urgent de sortir du syndicat des Grangettes, qui ne permet pas de diversifier l'offre. En plus au regard du coût de la structure, elle n'offre plus les qualités d'accueil satisfaisantes. Classe de neige ou classe de mer, l'accompagnement est essentiel pour sensibiliser

les enfants aux enjeux d'aujourd'hui comme le réchauffement climatique. Et parce que ces problèmes ne concernent pas uniquement notre pays, nous mettons actuellement en œuvre au sein de nos écoles un projet ERASMUS qui, s'il aboutit, fera de Marly, la seule ville des Hauts-de-France à proposer cette mobilité européenne à nos écoliers dans le cadre d'un consortium. Cela veut dire qu'aujourd'hui quand une école veut faire du projet Erasmus elle dépend d'un établissement du second degré de secteur qui veuille bien l'aider à porter administrativement et financièrement le projet. Marly va faciliter le départ des enfants en Europe par le biais du consortium (portage financier et administratif de la commune)."

Assia Lazreg, adjointe en charge de la politique éducative – de la famille – jeunesse – petite enfance – animation du Conseil municipal des jeunes – relation avec les centres sociaux



METTRE LA CULTURE AU CŒUR DE NOS VIES.

Simon Fache a fait salle comble lors du MMM du 24 septembre 2023

Toute l'année, des événements gratuits sont organisés dans la ville et permettent à toutes les générations de partager des bons moments, de découvrir des artistes et des styles de musique variés, de s'évader, de s'amuser...

Le 13 juillet, un rendez-vous très attendu.

Bouleversé par la crise Covid 2020 et suspendu pour des raisons de sécurité en raison des travaux de la place Gabriel Péri, le traditionnel concert du 13 juillet a pu avoir lieu en 2022 avec les artistes : Myriam Abel, Cover It et le groupe Emile & Images, rassemblant plus de **6 000 personnes**.

Au parc Jacques Brel, chaque été, des événements familiaux !

Dans le cadre de l'événement national Partir en livre, des événements "La Plume e(s)t l'art" sont organisés chaque été. En 2022, Ma Cabanous, en 2023, Sur un air de Far West...



Du cinéma, pour tous les goûts.

Le programme itinérant Ciné Soupe qui offre l'opportunité de découvrir des courts-métrages aux techniques et thèmes variés a fait escale à Marly, pour plusieurs séances, en 2022 et en 2023.

En mai de cette année, à l'occasion de la visite de la délégation polonaise (lire aussi page 52), l'équipe du film "Pour votre liberté et la nôtre" était présente à Marly pour la diffusion de son film documentaire sur la résistance polonaise dans les Hauts-de-France.

La musique aux tonalités jazz, polonaises, brésiliennes...

Les Moments Musicaux Marlysiens gagnent en notoriété à chaque édition, avec toujours plus de spectateurs : les habitués bien-sûr, mais aussi de nouvelles oreilles avec parfois des jeunes enfants. Alors, depuis septembre 2023, la programmation s'intensifie avec 1 concert par mois !

Une subvention est également accordée à la FLAC pour encourager la programmation musicale de ce tiers-lieu (lire aussi page 29).



"Lorsqu'on parle de culture, chacun, et c'est bien logique, a une idée précise de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime pas. Ma mission est donc de proposer une programmation tout au long de l'année pour tous les goûts et toutes les catégories d'âge. Nos nouveaux rendez-vous comme "La Plume e(s)t l'art" permettent aussi d'y amener de nouvelles thématiques comme le livre. Ces rendez-vous ont su trouver leur public. La nouvelle formule des Moments Musicaux Marlysiens (MMM), plus dense et hétéroclite ravira les amoureux de musique.

Il est aussi important d'être complémentaire avec ce qui se fait autour de nous. Vouloir faire les mêmes animations que la ville de Valenciennes n'aurait aucun sens car nos budgets ne sont pas les mêmes. Plutôt que de dupliquer, nous travaillons à des événements signatures pour la ville de Marly."

Laurence Morel, adjointe en charge de la culture – fêtes – événementiel



CONSTRUIRE DE NOUVELLES ÉCOLES !

Un nouveau groupe scolaire !

Ce bâtiment d'un haut niveau de performance énergétique, entre le quartier de La Briquette et le quartier de la Rhônelle, intégrera des classes maternelles et élémentaires, une salle d'activités sportives, une bibliothèque, un espace périscolaire, un restaurant scolaire...

L'aménagement d'un parc arboré est également intégré au projet. Deux amphithéâtres extérieurs permettront de faire cours dehors

quand la météo le permettra, la verdure s'invite partout, pour cette « école dans les arbres », y compris sur les toits aménagés en terrasses végétalisées.

Dans le cadre de cette réalisation, la ville travaille également à la liaison piétonne le long de l'autoroute entre le quartier de La Briquette et la rue Camélinat. Elle permettra de se rendre à l'école à pied ou à vélo, en toute sécurité, dans un nouveau mode de vie.

Les travaux, estimés à

16 000 000 €

ont démarré au 1^{er} semestre 2023 pour une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2025.

Et bientôt un 2^e groupe scolaire !

Après Jules-Henri Lengrand et cette école, il restera à traiter Marie Curie et Hurez Saint Nicolas. L'étude menée sur le quartier des Floralies permettra d'avoir une idée plus précise des besoins et attentes sur ce nouveau groupe scolaire.



“Nos écoles ont plus de 60 ans, l'équipe municipale a voulu que ce nouveau groupe scolaire soit en avance sur son temps. Le concept demandé aux architectes était d'avoir une école dans les arbres, au milieu d'un parc arboré, véritable espace de biodiversité sans pesticides, évidemment. Il y aura donc des classes en extérieur, au plus proche de la nature, et lorsque les enfants seront en intérieur, le système de construction, essentiellement en bois, permettra à la température de se réguler. Pour ne pas avoir trop chaud en été et ne pas avoir froid en hiver.

Attentif à toutes les écoles de la ville, et suite à la réhabilitation complète de l'école Jules-Henri Lengrand (voir page 19), nous enclencherons d'ici la fin du mandat un autre projet de future école pour les enfants qui fréquentent actuellement Marie Curie et Hurez Saint-Nicolas. Ce sont de gros investissements mais qui sont nécessaires pour que la future génération puisse apprendre dans les meilleures conditions.”

Thomas JORIEUX, adjoint en charge du cadre de vie (propreté urbaine) – embellissement de la ville – environnement

Budget

4 500 000 €

DONNER VIE À UN VRAI PARC URBAIN.

Ce parc reliera plusieurs quartiers de la ville du parc Jacques Brel à La Briquette en passant par les Floralies et la résidence Guynemer.

- Mettre en valeur La Rhônelle et ses berges
- Développer le sport et les activités familiales en plein air
- Créer un poumon vert au cœur de notre ville
- Faire découvrir notre patrimoine

“ Comme la plupart des villes du valenciennois, Marly est une ville très minérale. Nous n’avons pas beaucoup d’espaces verts où se promener, où faire du sport. Je veux faire de ce parc un lieu de vie pour tous les Marlysiens mais aussi une vitrine de notre patrimoine naturel et un écrin pour la Rhônelle. ”

Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly



Retrouvez l'interview du Maire pages 4 et 5.



“Nous avons tous en tête les accidents dramatiques survenus sur cette route. Les aménagements autour de la nouvelle école permettront de casser la vitesse et d’aménager une portion. Mais Jean-Noël Verfaillie a souhaité que l’axe puisse être totalement retravaillé pour le sécuriser définitivement. Il est donc à l’initiative d’une démarche collective avec les villes voisines qui sont aussi concernées et il m’a confié la tâche de suivre ce dossier. Le projet a pour objectif de sécuriser et d’aménager la rue Paul Vaillant Couturier qui est un axe stratégique, en entrée de ville.”

Jean-Yves Nava, conseiller municipal délégué aux travaux



CRÉER UN NOUVEL ESPACE CULTUREL.

Ce projet, promesse de campagne de Jean-Noël Verfaillie, est retardé en raison de la crise énergétique qui a frappé de plein fouet les finances de la ville (avec une hausse estimée de +524% par rapport à 2019). Donner vie à un vrai espace culturel demeure une volonté forte de l'équipe municipale.

ENGAGER LA RÉNOVATION URBAINE DES FLORALIES.

A l'image de la grande transformation urbaine opérée à La Briquette, le quartier des Floralties sera réaménagé durablement. Voiries, espaces publics, espaces verts, dynamique commerciale et diversification des logements, ce quartier mérite une attention toute particulière.

ET DEMAIN !

CRÉER UN CIMETIÈRE POUR LES ANIMAUX.

Sur les 22 millions de chiens et de chats dans les familles françaises, environ un million décèdent chaque année. Une trentaine de cimetières animaliers existent, dont une poignée pour l'instant gérée par les communes. Prochainement, Marly proposera ce lieu d'inhumation et de recueillement aux propriétaires animaux de compagnie.



"A l'image des Français, les Marlysiens ont de nombreux animaux de compagnie et souhaitent leur offrir un lieu d'inhumation où ils pourront venir se recueillir. Il s'agit d'un projet ambitieux car il faut d'abord identifier un terrain, l'aménager et mettre en place un système administratif permettant aux Marlysiens de pouvoir obtenir une concession. Mais nous travaillons activement pour que le projet voit le jour avant 2026. En parallèle, nous avons renforcé le soutien aux associations qui œuvrent au service la protection des animaux."

Nathalie KOSOLOSKY, conseillère municipale déléguée à la cause animale

SÉCURISER L'ENTRÉE DE VILLE PAUL-VAILLANT COUTURIER.

Des discussions sont déjà engagées avec les villes de Valenciennes et d'Aulnoy afin de sécuriser cette entrée de ville particulièrement accidentogène.

Réaliser un aménagement routier du rond-point au carrefour





Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole
cabinetdumaire@marly.fr



Aurore FARENEAU

Conseillère municipale déléguée aux jumelages, aux relations internationales, aux affaires européennes et à la coopération décentralisée

aurore.fareneau@marly.fr



Florence LEKEUX

Conseillère municipale déléguée à l'attractivité du commerce et de l'artisanat

florence.lekeux@marly.fr



Maria CORDONNIER

Conseillère municipale

maria.cordonnier@marly.fr

1^{ère} adjointe



Céline PLATEEL-THUIN

Chargée de l'urbanisme – logement – lutte contre l'insalubrité – grands travaux – accessibilité – transports – rénovation urbaine

celine.plateel-thuin@marly.fr



Jeanne-Marie BINOT

Conseillère municipale déléguée à la politique logement et lutte contre l'insalubrité

jeannemarie.binot@marly.fr



Jean-Yves NAVA

Conseiller municipal délégué aux travaux

jeanyves.nava@marly.fr

4^e adjoint



Yves FLOQUET

Chargé des finances

yves.floquet@marly.fr

2^e adjoint



Serge MOREAU

Chargé des ressources humaines – relations avec les partenaires sociaux – gestion des élections

serge.moreau@marly.fr

3^e adjointe



Assia LAZREG

Chargée de la politique éducative – de la famille – jeunesse – petite enfance – animation du Conseil municipal des jeunes – relation avec les centres sociaux

assia.lazreg@marly.fr



Hélène MARTIN

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

helene.martin@marly.fr



Estelle BOUTE

Conseillère municipale déléguée à la continuité éducative et aux affaires scolaires

estelle.boute@marly.fr

5^e adjointe



Isabelle DUPONT

Chargée à l'Etat civil – relations publiques – vie patriotique – vie des quartiers

isabelle.dupont@marly.fr

6^e adjoint



Patrick LEMAIRE

Chargé du monde associatif – sports – cause animale

patrick.lemaire@marly.fr



Frédérique VISTE

Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers, aux comités de quartiers, à la démocratie participative et à la vie publique

frederique.viste@marly.fr



Nathalie KOSOLOSKY

Conseillère municipale déléguée à la cause animale

nathalie.kosolosky@marly.fr



Joël BOUTE

Conseiller municipal délégué au protocole et aux affaires militaires et patriotiques

joel.boute@marly.fr



Bruno LECLERCQ

Conseiller municipal délégué à l'animation de la vie sportive et associative

bruno.leclercq@marly.fr

Expression du groupe de la majorité

« La route est droite mais la pente est forte »

Cette citation de Jean-Pierre Raffarin illustre bien notre feuille de route de début de mandat. En 2020, les difficultés de la ville sont criantes (routes défoncées, écoles délabrées, taux d'imposition déliants, ...) et mises en lumière par le rapport au vitriol rendu par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de nos prédécesseurs. Dès lors, il fallait se retremper les manches et assumer un vrai courage politique pour faire les économies nécessaires afin de financer les grands travaux qui s'imposaient sur nos voiries, nos bâtiments publics, créer un réseau de vidéoprotection, baisser les taux de la taxe foncière et bien d'autres chantiers petits ou grands.

Confrontés aux réalités de la gestion quotidienne d'une ville ou d'un pays, les élus se réfugient souvent derrière les crises qu'ils rencontrent pour se justifier de ne pas réaliser leurs programmes et de ne pas tenir leurs promesses. C'est pour cela qu'après ces trois premières années et malgré le Covid et l'énorme inflation plus ou moins directement liée à la guerre en Ukraine, un sentiment de fierté se fait sentir au moment de vous présenter nos premiers résultats et le chemin déjà parcouru ensemble. Aujourd'hui, la route est encore longue mais la pente est beaucoup moins forte. Aujourd'hui, grâce au travail déjà réalisé par les élus et les services de la municipalité, nous avons démontré que nous saurions relever les défis qui se dressent devant nous. Certains prendront plus de temps que d'autres avant de pouvoir aboutir mais vous pouvez avoir confiance dans notre capacité à faire ce que vous attendez de nous, pour Marly et pour vous.

Les élus de la majorité

7^e adjointe

Laurence MOREL
Chargée de la culture - fêtes - événementiel
laurence.morel@marly.fr

9^e adjointe

Alice DUPONT-DONNET
Chargée de l'action sociale - CCAS - politique du grand âge
alice.dupont@marly.fr

8^e adjoint

Thomas JORIEUX
Chargé du cadre de vie (propreté urbaine) – embellissement de la ville – environnement
thomas.jorieux@marly.fr



Mathilde BARBIEUX
Conseillère municipale déléguée au grand âge et au handicap - Présidente du Collège des Sages
mathilde.barbieux@marly.fr



Priscilla DZIEMBOWSKI
Conseillère municipale déléguée à la politique de la ville, aux mesures d'accompagnement ANRU
priscilla.dziembowski@marly.fr



Christian HANQUET
Conseiller municipal délégué à la politique environnementale, à la transition énergétique et aux mobilités douces
christian.hanquet@marly.fr



Joël QUENTIN
Conseiller municipal délégué à la santé
joel.quentin@marly.fr



Jean-Claude VILLAIN
Conseiller municipal délégué à la propreté des espaces publics, à la prévention, résorption et sanction des dépôts sauvages de déchets et des tags et graffitis
jeanclaude.villain@marly.fr



Serge LEKADIR
Conseiller municipal



Marie-Thérèse HOUREZ
Conseillère municipale



Christian CHATELAIN
Conseiller municipal



Karim BERBACHE
Conseiller municipal



Virginie MELKI-TETTINI
Conseillère municipale



Thérèse ZAOUI
Conseillère municipale



Valérie CAPELLE
Conseillère municipale

Expression des groupes

Groupe « Unis pour Marly »

OÙ EN SONT LES BELLES PROMESSES ?

À la lumière de la récente augmentation de la taxe foncière, votre déception doit être à son comble. ET OUI, MESDAMES, MESSIEURS, VOUS AVEZ CLAIREMENT ÉTÉ DUPÉ(E)S ! Tout comme l'ensemble de nos concitoyen(ne)s qui ont cru en ces belles promesses. Mais en fin de compte : Sécurité et propreté : NÉANT ; Entretien de vos rues, création d'aires de jeux, revitalisation du tissu commercial : NÉANT ; Politiques en faveur de la jeunesse et des personnes âgées : NÉANT ; Solidarité, soutien aux associations, culture : NÉANT, NÉANT, et NÉANT !

Lekadir Serge
Berbache Karim

Groupe des communistes et républicains

N'ayant droit qu'à 572 caractères, résumons : Bilan illusoire, personne n'est donc en colère ? Ville sale, fermeture d'école, casse humaine, suppression des LALP, de l'harmonie, des Grangettes, de la salle des fêtes, des festivités. Augmentation des coûts de la cantine, centre, école de musique, danse, sport. L'actualité rappelle l'importance de nos associations humanitaires, à Marly, elles disparaissent. Merci l'agglomération pour les travaux, dossier validé en 2019 ! Commerçants oubliés. Nous restons à votre disposition au 06/64/36/18/86 et 06/82/07/82/00, belle rentrée !

Hourez Marie Thérèse
Melki-Tettini Virginie

Groupe des élus Socialistes

Comme prévu, les travaux de voirie avenue BARBUSSE et de réfection de la place G PERI ont démarré et c'est une bonne chose. Mais qu'en est-il de l'entretien des voiries dégradées de notre ville ? Après un diagnostic communal réalisé il y a quelques mois ayant pour but de classer par ordre de priorité chaque voirie, le temps est venu de passer à l'acte et d'engager les travaux nécessaires pour améliorer le quotidien des riverains tout en améliorant la sécurité des circulations des véhicules automobiles mais aussi des cyclistes ! Les Marlysiens sont en droit d'exiger des voiries en bon état !

Chatelain Christian

Le bilan de mi-mandat en un coup d'oeil !



- Aménager le cimetière.
- Prendre soin de notre environnement.
- Comblar des carrières souterraines.
- Offrir les meilleures conditions à nos enfants dans nos écoles.
- Favoriser l'apprentissage de nos enfants.
- Offrir des temps périscolaires et extrascolaires de qualité.
- Offrir les meilleures conditions à nos enfants dès le plus jeune âge.
- Redéfinir les rôles des centres sociaux.
- Soutenir les associations.
- Maintenir les services aux habitants, aux seniors et aider à l'autonomie.
- Renforcer la présence de la Police Municipale.
- Lutter contre les dépôts sauvages et encourager la propreté au quotidien.
- Gérer la crise COVID.
- Réaliser des économies de fonctionnement.
- Instaurer une vraie politique de Ressources Humaines.
- Investir massivement.
- Constituer une équipe dédiée aux acteurs économiques.
- Soutenir le développement et l'activité de la zone des 10 muids.
- Mettre en place une vraie politique emploi avec le CCAS.
- Créer des occasions d'échanger et de se rencontrer.
- Mettre en place un budget participatif.
- Développer les liens de voisinage avec l'heure civique.
- Créer un Conseil Municipal des Enfants et un Collège des Sages.
- Communiquer toujours plus avec les marlysiens !



- Rénover l'entrée de ville.
- Créer un vrai cœur de ville.
- Renouveler le quartier de la Briquette.
- Rénover les routes et les trottoirs.
- Soutenir l'offre de logements.
- Installer une aire de jeux dans chaque quartier.
- Développer l'offre culturelle avec une médiathèque.
- Rénover les infrastructures sportives.
- Déployer la vidéo-protection.
- Encourager les mobilités douces.
- Baisser les impôts chaque année.
- S'ouvrir toujours plus à l'Europe.
- Encourager la mobilité des jeunes.
- Mettre la culture au cœur de nos vies.
- Construire de nouvelles écoles !



- Créer un nouvel espace culturel.



- Donner vie à un vrai parc urbain.
- Engager la rénovation urbaine des Floralies.
- Sécuriser l'entrée de ville Paul-Vaillant Couturier.
- Créer un cimetière pour les animaux.